Juillet 2020
Bulletin
d'information
N°49

Châtenois infos

Hommage à Pierre Risch p. 9

Paroles de confinés p. 12

Chères Castinétaines, Chers Castinétains,

En mars 2020, vous avez élu un nouveau Conseil municipal en nous renouvelant largement votre confiance.

Le nouveau Conseil municipal dans son ensemble s'engage avec conviction pour agir avec vous pour Châtenois.

Dès le lendemain de l'élection, nous avons eu à faire face à la crise du Coronavirus et à une situation inédite dans l'histoire de l'humanité : le confinement de la moitié de la population mondiale.

Cette crise a touché chacun d'entre nous et certaines familles l'ont vécue dans le stress et l'angoisse car certains de leurs proches étaient malades.

Durant ces semaines, à Châtenois, de nombreuses actions de solidarité ont fleuri, bien souvent dans l'ombre et la discrétion. Merci à tous les conseillers et bénévoles qui se sont investis largement et discrètement dans le portage de repas, l'aide à notre unique magasin d'alimentation pour qu'il puisse continuer à fournir la population, la distribution de masques, l'aide à la plonge à la Maison de retraite, la confection de masques, le fonctionnement de la cellule de crise mise en place à la Mairie.

Merci à tous les agents qui ont permis la poursuite du service public durant cette crise.

La vie doit reprendre afin qu'à la crise sanitaire ne se rajoute pas une crise économique majeure qui générerait misère et désespoir.

Dès le lendemain de l'élection de la nouvelle municipalité, nous avons remis en route le projet du nouveau complexe sportif avec le choix de l'équipement retenu par le jury.

Les autres projets seront relancés au plus vite car c'est par une volonté forte et une foi dans l'avenir que collectivement nous surmonterons les difficultés actuelles.

Les travaux du contournement tant attendu viennent aussi de reprendre ainsi que ceux du déploiement de la fibre à Châtenois pour une connexion mi-2021 au plus tard. Une réunion publique sera organisée le 9 septembre 2020 à l'Espace les Tisserands, en présence de SFR qui vous présentera le calendrier de déploiement et les modalités de souscription.

Châtenois bouge, Châtenois croit en l'avenir, Châtenois évolue avec l'engagement de chacun d'entre vous !

Bel été d'espoir à chacun, dans notre magnifique village, dans notre magnifique Alsace, dans notre magnifique pays !

Votre Maire,
Luc Adoneth

Sommaire

>> Edito p. 2
>> Vie municipale p. 3
>> Environnement p. 16
>> Paroles de Seniors... p. 18
>> Divers p. 19
>> Histoire p. 22
>> Vie économique et touristique p. 25
>> Vie associative p. 28
>> Jeunesse p. 34
>> Tribunes p. 37
>> Etat civil p. 38
>> Agenda p. 39

Directeur de la publication : Luc Adoneth, Maire - **Rédaction :** la municipalité, les agents municipaux, les associations et la commission du bulletin municipal - **Responsable :** Christine Gill, Adjointe au Maire
Crédits photos : Commune de Châtenois - **Maquette :** Imprim'lingo - **Mise en page :** Service communication - **Impressions :** CAR IMPRIM'VERT® - **Dépôt légal :** Juillet 2020

Les principales délibérations du Conseil depuis décembre

SMICTOM

Information

Pour s'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires et à l'évolution des attentes et des pratiques des citoyens, le SMICTOM d'Alsace Centrale a réorganisé le dispositif de collecte des déchets. La redevance comprendra désormais 36 levées du bac gris par an (au lieu de 42 en moyenne). Les collectes complémentaires seront facturées en plus. Ce nombre de levées prend déjà en compte un volume global moindre. Tous les bacs sont pucés et les usagers peuvent donc suivre leur consommation en temps réel en accédant à leur compte personnel (grâce à leur numéro de carte OPTIMO) sur le site du SMICTOM http://www.smictom-alsacecentrale.fr/

L'année 2020 étant une année de transition avec l'instauration de la collecte des biodéchets, ce n'est qu'à partir de 2021 que les usagers pourront, s'ils le souhaitent, passer à un bac gris de volume inférieur. Dès 2021, les déchets d'emballage seront sortis des bacs gris et ces derniers seront alors ramassés tous les 15 jours.

Le nouveau service de collecte de biodéchets mis en place en 2019 a nécessité un investissement de 1,7 M € (bornes, première dotation en kits, opérations de communication) et représentera à terme un coût de fonctionnement de 1,2 M €.

Le passage à la redevance à la levée a incité un grand nombre d'usagers à pratiquer davantage le tri des déchets. Ainsi, certaines bornes de biodéchets ont connu un fort taux de remplissage et une saturation liée à cette évolution. Par conséquent, le nombre de bornes a été augmenté, de même que la fréquence des collectes en période hivernale (tous les 5 jours).

GRANDS TRAVAUX

Lotissement « Aux Deux Châteaux » : prorogation de l'arrêté autorisant à différer les travaux de finition

En juillet 2016, le Conseil municipal a approuvé la prolongation de l'arrêté autorisant les travaux de finition dans le lotissement privé « Aux Deux Châteaux » près du rond-point du Val-de-Villé, pour cause de terrains invendus. A ce jour, seuls 6 lots sur 18 sont attribués. La mise en place de la voirie finale intervient dès lors que 70 à 80 % des constructions sont réalisées, avant rétrocession à la commune. L'arrêté prolongeant de 4 ans l'autorisation de vente de lots et différant les travaux de finition de ce lotissement courra jusqu'au 30/06/2024.

Adoptée à l'unanimité

Aménagement du parking du Fossé rue de la Montagne : demande de subvention

Le parking dit du Fossé, au croisement de la rue de la Montagne et de la rue de l'Ortenbourg, comprend une douzaine de places et permet de désengorger le centre-ville en offrant une meilleure rotation des voitures pour les commerces. Ce terrain communal d'une surface de 400 m² sera aménagé avec une allée centrale en enrobé et des places de stationnement en dalles alvéolées. Le coût estimé est de 40 000 € et les travaux sont prévus fin de l'année.

Adoptée à l'unanimité

BUDGET – FINANCES

Convention pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière : avenant de tarification 2020

La Société Protectrice des Animaux (SPA) de Sélestat Moyenne Alsace demande, en contrepartie de sa prestation, une participation forfaitaire de 0,70 € par an et par habitant. Cette participation était de 0,90 € par an et par habitant en 2010 et de 0,80 € en 2017.

Adoptée à l'unanimité

Intervention de l'archiviste du CDG67 pour le récolement des archives

Le Service des Archivistes itinérants du Centre de Gestion 67 propose une prestation de récolement aux communes et établissements publics affiliés. Cette opération consiste à vérifier l'exactitude des indications contenues dans l'inventaire des archives de chaque commune ou établissement. C'est un acte réglementaire obligatoirement effectué à chaque renouvellement de municipalité, y compris quand le maire sortant est reconduit dans ses fonctions. Cette intervention de deux jours maximum s'est déroulée au 1er semestre 2020 au tarif journalier de 320 €.

Adoptée à l'unanimité

TOURISME – ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Information complexe sportif

Dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre relatif au projet de complexe sportif, un jury de pré-sélection a été créé et s'est réuni une première fois en janvier 2020. Le choix final de l'équipe assurant la maîtrise d'oeuvre a été arrêté en mai 2020.

CULTURE - ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES –ESPACE LES TISSERANDS

Convention de mise à disposition de l'exposition d'Archéologie Alsace

L'exposition « Du vin pour les Castinétains ! Récolté et mis en fût pour l'archéologie », accueillie à la bibliothèque de Châtenois du 3 au 29 septembre 2019 et conçue par Archéologie Alsace, a retracé 10 ans de fouilles archéologiques à Châtenois et présenté des objets découverts sur le site, certains exposés pour la première fois. Pour la rendre itinérante et permettre sa réutilisation, il est proposé de la mettre gratuitement à disposition du corps enseignant de la circonscription de Sélestat, des communes, voire d'autres monuments ou musées.

Adoptée à l'unanimité

PATRIMOINE FONCIER – ENVIRONNEMENT - VOIRIE RURALE

Programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour l'exercice 2020

Ce programme englobe notamment l'entretien des sentiers, des pistes, des parcelles et des travaux de maintenance, de sylviculture, de matérialisation et de sécurisation des lots de bois de chauffage, d'abattage d'arbres, de nettoiement de régénération ou de protection contre les dégâts occasionnés par le gibier. Les propositions de travaux pour l'année 2020 s'élèvent à 11 601 € HT.

Adoptée à l'unanimité

Budget primitif 2020

Le 25 juin dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2020 d'un montant global de 6 560 072,21 € en fonctionnement et en investissement. D'une part, ce budget s'inscrit dans la continuité et la réalisation du projet municipal. D'autre part, l'échéancier décalé et très dense de ses phases finales d'élaboration est marqué du sceau des évènements récents (crise sanitaire, élections municipales). Au regard de cette période particulièrement complexe à gérer, que l'ensemble des élus, ainsi que les agents municipaux, qui ont activement contribué à ces travaux, en soient chaleureusement remerciés.

Considérant l'épidémie Covid-19 et ses conséquences économiques, en fonction des possibilités réglementaires et financières, les élus ont voté l'exonération des droits de place (restaurants, bars et hôtels) et de marché pour l'année 2020. De même, une ligne budgétaire spécifique a été créée afin de soutenir au-delà des dotations habituelles, si besoin, la riche vie associative, également actrice du développement local.

En ce qui concerne les investissements 2020, tout en intégrant certaines évolutions liées aux situations précitées, ce budget à hauteur de 3 171 063, 16 € permettra la réalisation de 31 opérations dans les domaines tels que la voirie, les chemins ruraux et les affaires foncières, l'éclairage public, les bâtiments, le cadre de vie, l'attractivité touristique, l'éducation et l'administration des services généraux.

Le projet phare consistera en le lancement du « complexe sportif » à vocation associative, scolaire et de mobilité urbaine, opération s'étalant sur plusieurs exercices. Par ailleurs, il sera lié aux diverses réflexions des élus quant aux affectations (extension de l'EHPAD, hôtellerie) de la surface du terrain de football actuel.

De manière transversale, les contributions aux taux de la fiscalité directe locale restent inchangées et sont maintenues sur la base de 2020. De même, la bonne gestion globale du rapport d'ensemble « coût/production de résultats » est confirmée au travers des principaux ratios financiers de fin 2019 qui comparent les valeurs communales aux moyennes nationales de la strate :

- Dépenses de fonctionnement : 631 € par habitant contre 862 € / moyenne nationale.
- Dépenses d'équipement : 413 € par habitant contre 258 € /moyenne nationale.

Les deux ratios précédents montrent qu'à moindre coût la Commune réalise plus de services à la population que la moyenne nationale.

- Encours de la dette : 501 € par habitant contre 842 € / moyenne nationale.
- Dotation Globale de Fonctionnement : 122,83 € par habitant contre 178 € / moyenne nationale.

Ces deux derniers ratios contextualisent les premiers en pointant la dette faible, ainsi que les subventions d'Etat perçues inférieures à la moyenne nationale.

Au final, le budget 2020 s'inscrit dans la lignée des précédents exercices. Son objectif est l'amélioration de la vie quotidienne de chaque concitoyen par des réalisations concrètes et adaptées aux besoins réels de la Commune tout en assurant son exécution avec rigueur.

Budget primitif 2020 :

- Total du budget 2020 : 6 560 072,21 €
- Dépenses de fonctionnement : 3 389 009,05 €
- Dépenses d'investissement : 3 171 063,16 €

Variation de la part communale des taux d'impôts locaux : 0%.

Un nouveau camion pour Noël

Un tout nouveau camion a été déposé sous le sapin mercredi 18 décembre 2019 : un beau cadeau de Noël pour le personnel du service technique.

L'ancien camion a rendu bien des services pendant près de 25 ans. Suzy Koch, responsable des services techniques, et Sébastien Ludwig, chef du service bâti-voirie, ont élaboré le cahier des charges afin d'équiper le véhicule des accessoires permettant la réalisation des travaux et des missions confiées aux agents communaux.

En juillet 2019, la commande a été passée auprès du concessionnaire Volvo de la zone d'activités de Scherwiller. Le véhicule a ensuite été transformé dans les ateliers des établissements Dorgler de Châtenois.

Une grue a été montée sur le camion de 19 tonnes et un bras articulé permet de déposer la benne si besoin. La réalisation a nécessité 150 heures de travail pour un coût de 200 000 €.

Travaux dans la rue de l'Industrie

La rue de l'Industrie dessert à la fois la zone d'activités, un petit lotissement et sert de circuit de promenade notamment pour l'APEI. Son aménagement a fait l'objet d'une réunion publique.

Les travaux comprennent :

- la création d'un large trottoir côté Nord accueillant piétons et cyclistes, avec bordures hautes et abaissement à chaque entrée cochère ;
- la délimitation de la chaussée à double sens, ponctuée d'un rétrécissement (d'un seul côté) et d'un caniveau unique le long du trottoir ;
- l'insertion d'un plateau ralentisseur au niveau du carrefour avec la rue des Bosquets ;
- l'aménagement d'espaces verts et de places de stationnement ;
- le raccordement au réseau d'eaux pluviales et l'enfouissement de quelques réseaux secs.

Les travaux de voirie ont été confiés à l'entreprise VOGEL pour un montant de 268 038 €. Ils ont démarré courant octobre 2019 et se sont achevés en juin 2020. Les travaux de réalisation des espaces verts se termineront quant à eux à l'automne prochain.

Le complexe sportif

Fin mai dernier, l'entreprise IXO architecture a été retenue afin d'assurer la maîtrise d'œuvre du futur complexe sportif. Le montant du projet au stade d'esquisse s'élève à 2 871 228,00 €.

Le projet propose :

- une implantation du clubhouse en partie entre les deux terrains ;
- un terrain d'honneur en gazon naturel se situant à l'Ouest et le terrain d'entrainement se situant à l'Est ;
- un parking situé au Nord-Ouest.

L'organisation du projet offre ainsi une fonctionnalité optimale tant pour les sportifs que pour les collégiens. Les études démarreront en juillet et le début des travaux est envisagé début 2021 pour une durée d'un an.

Un nouvel accueil accessible à tous

L'accueil de la Mairie a connu quelques changements ces derniers mois afin de pouvoir accueillir les personnes à mobilité réduite dans de bonnes conditions.

Les services techniques n'ont pas ménagé leurs efforts en effectuant les travaux suivants :

- marquage du vitrage ;
- déplacement de la sonnette ;
- augmentation de l'éclairage ;
- mise en place d'une boucle à induction magnétique (BIM) ;
- remplacement du bureau d'accueil retravaillé et agencé par l'agence Eka Concept de Châtenois ;
- transformation des WC avec la mise en place d'une barre de transfert, l'installation d'un dispositif d'aide à la fermeture, d'un lave-main et d'un espace d'usage conforme ;
- mise en place d'une signalétique adaptée.

Avancement des travaux du contournement

Les travaux du tunnel et le réaménagement en 2 × 2 voies du tronçon entre le rond-point desservant Châtenois et Sélestat et le rond-point desservant les bretelles d'autoroute de l'A35 avancent bien.

Le demi-ouvrage au niveau du Vieux chemin de Châtenois (côté Sélestat) est maintenant terminé et le basculement, des travaux du demi-ouvrage côté Châtenois, s'est fait la nuit du 29 au 30 mai 2020 avec une fermeture du Vieux chemin de Sélestat (côté Châtenois) le 1er juin et jusqu'à la fin de l'année 2020.

Les travaux devraient alors se poursuivre à la sortie de la RD35 vers Scherwiller. De ce fait, les travaux de dévoiement des concessionnaires sont en cours (eau, gaz, électricité…) pour anticiper ces travaux d'ouvrage. La Commune a elle-même déjà déposé son réseau d'éclairage public dans cette zone (entre la rue Sulzfeld et la sortie de l'agglomération), de nouveaux mâts d'éclairage seront posés une fois l'ouvrage réalisé.

Initiatives solidaires

Pendant le confinement, les initiatives de solidarité et les dons en tous genres se sont multipliés à Châtenois.

Ainsi la Commune a offert chocolats et gâteaux au personnel de la Mairie et aux soignants de l'Ehpad du Badbronn, ces derniers ayant aussi fait l'objet d'un magnifique élan de générosité de la part des commerçants locaux qui leur ont offert repas, paniers garnis et viennoiseries.

Le personnel soignant des structures d'aide aux personnes handicapées n'a pas été en reste et a également été gâté.

Pour épauler le gérant du Carrefour Express, dont le personnel a été absent en début de période de crise, une équipe de conseillers municipaux et de membres de l'Association "les P'tits Castinétains", tous bénévoles, a participé au rangement et à la mise en rayons des produits. Emmanuel Manneville a donc bénéficié d'un renfort de taille, lui qui est toujours disponible et doté d'un bel esprit de solidarité au service de la population.

De plus, un dispositif de portage de repas à destination des personnes isolées a été mis en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dès le début du confinement, grâce à une collaboration exemplaire avec l'APEI (structures du handicap à Châtenois).

Les membres de la section locale de la Croix-Rouge n'ont pas non plus ménagé leurs efforts puisqu'ils ont notamment livré des courses de première nécessité et proposé un service de conciergerie pour apporter leurs effets personnels aux malades hospitalisés.

Une belle chaîne de solidarité et d'entraide s'est constituée, espérons qu'elle continuera à la sortie de cette crise !

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous venez de vous installer dans la Commune ? Il est très important de bien connaître les habitants afin de vous garantir le meilleur service possible ; aussi les services municipaux vous invitent vivement à venir vous présenter à l'accueil de la Mairie (si vous ne vous êtes jamais inscrits) afin de vous faire enregistrer dans le fichier population.

Pensez à apporter un livret de famille, la carte d'identité de chaque membre de votre foyer et un justificatif de domicile. Vous pourrez également vous faire inscrire sur les listes électorales.

Cet enregistrement permettra ainsi aux services municipaux notamment :

- de prévoir les effectifs scolaires si vous avez des enfants ;
- de recenser les jeunes de 16 ans pour la journée d'appel sous les drapeaux ;
- d'inscrire les jeunes sur la liste électorale à leurs 18 ans ;
- d'adapter nos services aux besoins de la population ;
- de simplement pouvoir vous contacter pour vous porter une information particulière au besoin ou collective (bulletins municipaux, invitations et courriers divers...).

Par la même occasion, merci à toutes les Castinétaines et tous les Castinétains qui prévoient de quitter la Commune de le signaler en Mairie.

Horaires d'ouvertures de la Mairie :

- du lundi au jeudi de 8h15 à 11h45 et de 14h15 à 17h45.
- le vendredi de 8h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer sur ces horaires vous pouvez contacter l'accueil par téléphone au 03 88 82 02 74 ou par email à mairie@chatenois.fr

La police municipale vous informe...

A la suite d'un fait survenu dans la Commune, il est rappelé qu'il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Plusieurs sanctions pénales sont prévues en cas de mauvais traitements, d'abandon, de sévices graves et d'atteintes à la vie ou à l'intégrité de l'animal.

Article 521-1 du Code pénal

« Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ».

Le beau temps arrive et nous vous rappelons que brûler les déchets végétaux du jardin est interdit par la loi.

Il n'est plus possible de faire un feu de jardin et d'y jeter tous vos déchets végétaux issus des tailles et de l'entretien du jardin : branches, feuilles mortes ou malades… Ils sont en effet considérés comme des déchets ménagers, que l'on n'a pas le droit de brûler à l'air libre.

Selon la circulaire adressée aux préfets le **18 novembre 2011**, le brûlage des déchets verts (« éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires ») représente une pollution de l'air. Il peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'un incendie. Seules quelques situations bien précises pourront faire l'objet d'une dérogation.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des **substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).** Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

En cas de non-respect de l'interdiction

Il est possible d'alerter les services d'hygiène de la Mairie en cas de non-respect de l'interdiction de brûler les déchets verts chez soi.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour **nuisances olfactives.**

RAPPEL DU RÈGLEMENT DU PARC ERGÉ

Selon l'arrêté municipal n°1438 / 2019

Ce parc de loisirs et de détente est un véritable trait d'union entre les générations de par ses équipements ludiques, ses allées verdoyantes ou encore ses espaces de repos. C'est aussi un beau point de convergence entre les différents quartiers du fait de sa position géographique centrale.

Afin de préserver ce parc et de respecter la tranquillité de chaque visiteur, et ce quel que soit son âge, merci de respecter les conditions ci-dessous :

Horaires d'ouverture :

Du 1er juin au 31 août de 8h à 22h
Du 1er septembre au 30 novembre de 8h à 20h
Du 1er décembre au 31 mars de 8h à 18h
Du 1er avril au 31 mai de 8h à 20h

La fréquentation du parc, en dehors des heures d'ouverture, est interdite sauf pour les personnes bénéficiant d'une autorisation communale. L'accès au parc est interdit aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés.

Il est interdit de pénétrer dans les pièces d'eau ou de les utiliser pour quelque raison que ce soit, de pénétrer dans les parties plantées ou fleuries et de les détériorer.

Les infractions au présent règlement seront punies conformément aux lois et règlements en vigueur.

L'arrêté règlementant l'accès au parc Ergé est consultable sur le site de la Commune : https://bit.ly/343OlGD

Concours des maisons fleuries 2020

Mercredi 22 juillet en matinée, le jury intercommunal du concours des maisons fleuries 2020 passera dans toute la Commune.

Les candidats n'ont pas besoin de s'inscrire au concours, l'ensemble des maisons et des réalisations étant d'office pris en compte.

Si vous le pouvez, nous vous invitons à ouvrir vos portails afin de faciliter l'observation de vos embellissements floraux par le jury.

Bon fleurissement à toutes et à tous et merci à l'Association d'Animations de Châtenois-Scherwiller pour l'organisation de ce concours !

La retraite pour Paul Herrbach et Olga Dos Santos

Paul Herrbach et Olga Dos Santos ont fêté leur départ à la retraite après quarante-neuf années de service à eux deux. De nombreuses personnes étaient réunies à l'Espace Les Tisserands pour l'occasion.

Paul Herrbach est entré au service de la Commune de Châtenois le 1er juin 1989 comme stagiaire conducteur spécialisé au premier niveau. Après trente ans de carrière, il a gravi les échelons administratifs pour terminer sa carrière comme technicien principal de 1ère classe.

Le Maire Luc Adoneth trouve cependant dommage qu'il prenne sa retraite aussi jeune car il n'aura pas eu le loisir de conduire le tout nouveau camion blanc. Paul Herrbach a connu, durant ces trois décennies, l'évolution des services techniques. Après les brouettes et des outils manuels, Châtenois s'est progressivement dotée d'un vrai centre technique avec un équipement de qualité.

Le passage du Tour de France à Châtenois le 10 juillet 2019 a dû donner des idées à ce jeune retraité puisqu'il projette une traversée de la France à vélo ; l'itinéraire n'est pas encore arrêté mais le voyage devrait être dépaysant ; en attendant, il a pris ses fonctions d'Adjoint à la Mairie de La Vancelle.

Olga Dos Santos a pris ses fonctions le 28 novembre 2000 en tant qu'agent de service avec l'ouverture de l'Espace Les Tisserands. Elle a été titularisée au poste d'agent d'entretien le 1er mars 2003. En dix-neuf années de service, elle a gravi les échelons de la fonction publique territoriale jusqu'au grade d'adjoint technique principal de 2e classe.

L'Espace Les Tisserands est souvent mis à disposition d'instances publiques très surprises d'apprendre que ce complexe a presque 20 ans d'existence et est en excellent état. « C'est à la conscience professionnelle et au souci du détail d'Olga Dos Santos et de ses collègues que l'on doit ce constat. Même constat pour l'école maternelle du Hahnenberg, où elle a commencé à travailler b».

Hommage à Pierre Risch : merci Monsieur le Maire honoraire

Le soir même de l'installation du nouveau Conseil municipal le 26 mai dernier, Pierre Risch s'est éteint à l'hôpital de Sélestat, après des années de lutte contre la maladie.

Il était né à Erstein le 17 mars 1946 et avait passé une grande partie de sa vie professionnelle comme professeur de mathématiques et d'arts plastiques au collège de Châtenois.

Avec son épouse Marthe, il était père de deux enfants (Patrice et Delphine) et grand-père de quatre petits-enfants qu'il aimait accueillir à Châtenois et auxquels il rendait régulièrement visite. Pendant 18 ans, il avait exercé des fonctions municipales au service de la Commune de Châtenois.

Sa carrière politique avait démarré le 6 mars 1983 lorsqu'il fut élu au Conseil municipal de Châtenois, présidé alors par le Dr Frédéric Koch. Le 18 mars 1983, il avait été élu Adjoint au Maire en charge du sport, fonction exercée jusqu'en 1989 et dans le cadre de laquelle il avait créé l'OMS (Office Municipal des Sports) en 1986, qu'il présida jusqu'en 1996. Cette mission s'inscrivait naturellement dans son engagement pour la jeunesse et la transmission de valeurs morales à travers le sport. L'OMS est aujourd'hui une très belle structure qui fédère la vie associative et sportive de Châtenois.

En 1989, le Dr Koch ne souhaitant plus se représenter, c'est Pierre Risch qui lui succéda dans le fauteuil de premier magistrat, fonction à laquelle il a été réélu le 16 juin 1995. Il a ainsi perpétué la tradition qui veut qu'à Châtenois ce soit un Adjoint en place qui succède à un Maire ne souhaitant plus se représenter à ce poste : tel est le cas depuis 1945 à nos jours, soit depuis 75 ans.

En mars 2001, Pierre Risch avait décidé à son tour de passer la main et c'est son Adjoint Jean-Jacques Goldstein qui l'avait alors remplacé à la tête de l'exécutif communal.

Durant sa vie politique, M. Risch avait également exercé les fonctions de :

• délégué titulaire au SIVOM de Sélestat et Environs de 1989 à 1995, puis vice-Président à la Communauté de Communes de Sélestat jusqu'en 2001,

• Président du CCAS de 1989 à 2001,

• Président du Syndicat des Eaux de Châtenois-Scherwiller de 1989 à 2001,

• Président de l'Association des 10 Communes Touristiques depuis sa création en 1988 jusqu'en mai 1996.

En 1990, il contribua à la création de la zone artisanale du Sulzfeld, très importante en terme d'emplois et de ressources financières pour la Commune.

En 1991, il participa activement à la construction du Foyer socio-culturel situé à côté de la Mairie, lieu de rencontre pour les associations et pour diverses activités culturelles.

Son soutien et son intérêt pour la jeunesse l'ont aussi amené à fonder en 1995 le Conseil Municipal des Enfants avec son adjoint André Richter.

En 1996, son engagement social s'est manifesté par une implication forte dans la construction de la Maison de Retraite. Il s'était rendu à Paris au Ministère pour en arracher l'autorisation ! En 2016, il fut encore présent pour célébrer les 20 ans de la Maison de Retraite.

En plus de ses grandes qualités humaines, Pierre Risch a été un visionnaire et le Châtenois moderne lui doit beaucoup. **Il a eu l'intuition géniale d'acheter la friche ERGÉ en 1997, après d'âpres négociations avec la famille propriétaire.** Quelque temps après, l'ancienne salle des fêtes était ravagée par le feu et l'espace ERGÉ tout indiqué pour accueillir un nouvel édifice : l'Espace Les Tisserands, dont la construction fut décidée en 1999 sous son mandat et qui permit l'implantation de la bibliothèque, de l'Ecole Maternelle du Hahnenberg, puis de la Maison de l'Enfance (crèche et périscolaire) et, très récemment, l'aménagement du Parc ERGÉ. C'est aujourd'hui sur ce site que bat le cœur de Châtenois !

En 2000, à la fin de son mandat, la décision fut prise de lancer la restauration des remparts, opération démarrée en septembre 2001. Comme tous les maires de Châtenois depuis 40 ans, Pierre Risch avait également contribué au dossier du contournement.

En 2013, M. Risch avait été nommé Maire honoraire par le Préfet. Avec son décès, Châtenois perd un homme engagé pour autrui à travers son métier, investi pour les autres à travers la Commune qu'il a servie durant 18 ans et qu'il a fait entrer dans la modernité.

Pierre, CHÂTENOIS vous dit un immense merci !

Une borne de réparation pour vélo en accès libre

Une borne de réparation pour vélo a été installée à l'entrée du Centre de randonnée, au départ des circuits de VTT du massif du Haut-Koenigsbourg, sur l'itinéraire de l'Eurovéloroute N5 et la Route des Vins.

Cette borne contient les outils nécessaires de réparation de base ainsi qu'une pompe de gonflage.

Cette installation rentre dans le cadre du plan global de déplacement mis en œuvre sur le territoire d'Alsace Centrale.

De plus, une borne de recharge pour vélo à assistance électrique a également été installée à l'entrée du Centre de randonnée, ce qui permet de promouvoir le tourisme vert et d'accroître l'attractivité touristique de la Commune.

21 exposants, 10 conférenciers et une centaine de visiteurs lors du deuxième salon de généalogie

Les 8 et 9 février 2020, la Commune de Châtenois a, une fois de plus, accueilli le CGA (Cercle Généalogique d'Alsace) pour son deuxième Salon alsacien de généalogie.

21 exposants, dix conférenciers et une belle couverture médiatique ont fait de ce rendez-vous une remarquable vitrine généalogique et historique de notre région. Ce succès est grandement dû à la municipalité de Châtenois ainsi qu'à la qualité de l'Espace Les Tisserands, très adapté pour ce type de manifestation.

Depuis le début du projet, le CGA a été soutenu par M. le Maire, Luc Adoneth ; l'accompagnement par les services administratifs, les agents des services techniques, le personnel communal en général, et celui - très compétent et consciencieux - affecté à l'Espace Les Tisserands tout particulièrement, ont été le gage de la réussite de ce week-end généalogique.

Le CGA tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur implication, ont permis la tenue de ce salon. Une association comme le CGA ne peut que se réjouir de pouvoir compter sur l'appui de toute une municipalité pour mener à bien une manifestation de cette importance. Le CGA a aussi pu compter sur des exposants très investis et disponibles pour renseigner les centaines de visiteurs qui ont fréquenté le salon durant ce week-end. Les dix conférenciers qui se sont succédé ont fait de ces deux journées une source d'enrichissement pour tous les auditeurs.

Enfin, pour la partie culinaire, notre chef cuisinier, Jérémy Wurmel, aidé par sa famille, a su réjouir les papilles des convives, grâce à un équipement très performant et tout à fait adapté.

De l'avis aussi bien des exposants que des visiteurs, vivement l'organisation d'un troisième Salon alsacien de généalogie à Châtenois !

Un 8 mai historique

Le Maire Luc Adoneth accompagné du premier Adjoint Christian Ottenwaelder, du Président de l'UNC Raymond Hauss, du Président honoraire Jean-Claude Muntzinger et du porte-drapeau Gilbert Conrath ont déposé une gerbe au monument aux morts à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945.

8 mai 1945, la guerre est finie. L'Allemagne signe sa capitulation sans conditions. La folie d'un régime basé sur la négation de l'individu, sur le racisme, le populisme et l'intolérance aura fait 60 millions de morts à travers le monde, soit presque la population totale de la France.

75 ans après, ils se retrouvent tous les cinq, devant le monument aux morts, représentant l'ensemble de la population de Châtenois interdite de rassemblements en raison du confinement imposé par l'épidémie de Coronavirus.

Par leur présence, ils rendent hommage aux 96 enfants de Châtenois décédés durant ce conflit : 70 Malgré-nous sous uniforme allemand, 9 sous uniforme français et 17 victimes civiles. Leurs noms sont gravés à tout jamais dans la pierre du monument aux morts.

Pendant l'occupation et pour l'Alsace l'annexion, la population a survécu grâce aux multiples solidarités du quotidien, aux solidarités de l'ombre entre voisins, amis, familles.

Depuis mars 2020, de nombreux héros du quotidien ont permis de soigner, de sauver des vies, de faire fonctionner les services vitaux du pays ou encore de donner de leur temps en participant à de multiples initiatives solidaires pour que la vie continue.

« Vive le Courage, vive la Paix, vive la France, vive l'Europe » conclut M. le Maire.

Réouverture des écoles

A Châtenois comme ailleurs, la réouverture des écoles n'a pas été une mince affaire au vu de la mise en place du protocole sanitaire très contraignant imposé par l'Education Nationale.

Il a fallu déménager des tables pour respecter les 4 m² par enfant, flécher les sols pour les circulations, bâcher les étagères et réfléchir aux sens de déplacement des différents groupes. Après deux jours de « pré-reprise » bien intenses, les écoles ont pu accueillir à nouveau des élèves de CM2, de grande section de maternelle et les enfants du personnel prioritaire dès le 14 mai, accueil basé sur le volontariat des familles.

Le 25 mai, ce fut le tour de quelques courageux CP de retourner à l'école. Pour faire face à la demande grandissante des parents, la Commune a aménagé deux salles de classe pouvant accueillir 15 élèves (le maximum autorisé) à l'Espace Les Tisserands : une salle de classe dans la petite salle et une autre dans la salle de gymnastique à la place des gradins sur une excellente idée de Maxime, agent responsable de l'ELT. Ceci a permis l'arrivée d'élèves supplémentaires de tous niveaux : environ 70 enfants scolarisés à temps plein (essentiellement en CP, en CM2 et en grande section de maternelle définis comme prioritaires par l'Education Nationale) et une soixantaine d'enfants à mi-temps.

Il aura fallu beaucoup d'humour et de sourires « avec les yeux » de la part des enseignant(e)s pour dédramatiser et rassurer les enfants quelque peu déstabilisés dans un premier temps. Mais les enfants ont heureusement une grande capacité d'adaptation et les témoignages recueillis le prouvent :

« C'est bien mais j'ai chaud ; je garde le masque pour pas avoir le virus », Héléna, CP.

« La maîtresse, on dirait un docteur rires », Jules, CP.

Un grand merci à Suzanne Goettelmann, qui a redoublé d'efforts pour que ce retour se passe au mieux et pour permettre à la nouvelle Adjointe en charge des affaires scolaires, Anne Heuberger, de démarrer le mieux possible dans ses nouvelles fonctions dans un contexte très particulier.

Paroles de confinés

La période de confinement du printemps 2020 a été aussi surprenante qu'inédite et a considérablement modifié nos habitudes.

Cloitrés chez eux, les uns ont connu le chômage ou l'arrêt de travail, d'autres le télétravail, avec parfois des enfants à la maison à gérer ou astreints au travail scolaire à distance.

Certains ont poursuivi leurs activités professionnelles ou autres dans des conditions tout à fait différentes et souvent anxiogènes.

D'autres encore, notamment les soignants, se sont retrouvés en première ligne de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Quelques uns ont accepté de témoigner et de livrer leurs impressions sur cette parenthèse tout à fait inhabituelle dans leur vie...

Je suis soignante depuis 22 ans et de nature plutôt positive. Je ne pensais pas que ce virus allait atteindre notre service ; mes collègues et moi avions gardé l'espoir d'être épargnés car nous sommes les derniers à avoir été touchés dans notre établissement.
Puis tout est allé très vite, nous avons perdu 5 de nos résidents (sur 30) en 3 semaines. Il y a eu beaucoup d'émotions en cette période, mais grâce à une bonne cohésion d'équipe, nous avons réussi à surmonter ces épreuves. Heureusement nous avions des sarreaux et des charlottes pour nous protéger, mais un seul masque au début pour notre poste de travail, donc l'angoisse était toujours là, à nous demander si nous n'allions pas ramener le virus dans nos familles, à nos enfants...
Des collègues ont également été touchées ainsi que notre cadre et notre médecin et, par la suite, nous avons pu bénéficier de l'aide d'une ergothérapeute et d'une infirmière scolaire, ce qui nous a bien soulagés !
Nos nuits n'étaient plus aussi paisibles et nos pensées tournaient toujours autour du Covid. Quand nous partions travailler, nous avions l'impression d'aller « au front ».
Mais, depuis, la situation s'est stabilisée et la vie reprend son cours presque normalement : les visites ont longtemps été interdites dans le service et nous recommandons encore le confinement dans les chambres si possible. De nouveaux résidents ont même été admis dans l'unité.
L'équipe et les résidents peuvent à nouveau passer de bons moments ensemble, mais nous n'oublierons jamais cette année 2020 !

Témoignage d'une aide-soignante en EHPAD pendant la pandémie

A vous mes enfants, **mes petits héros** du quotidien
Vous, qui ne m'avez pas vue rentrer ce fameux jour où nous avons vu trop de patients arriver,
Vous, qui avez été témoins de nos visages fermés et nos discussions sans doute trop tristes
Vous, qui nous avez vus rentrer un soir avec masque et COVID
Vous, qui avez dû voir nos larmes quand on a appris que Mamie allait mal
Vous, mes anges que j'ai jetés, seuls à la maison, pour retourner travailler à 19h
Vous, qui avez vu mes larmes de fatigue et la peur dans mes yeux
Vous, qui avez dû aller dans une autre école avec d'autres que vous n'aviez jamais vus
Vous, qui avez dû manger plus de raviolis que jamais alors que je dormais dans mon assiette
Vous, mes petits bouchons, que j'ai dû stresser sans le vouloir
Vous, que je sens grandis en si peu de temps
A vous mes petits héros, qui souffrez de tout ça et essayez aussi de garder la tête haute
Vous, que je vois chaque soir siffler le plus fort possible à 20h pour nous tous.

Je veux juste vous dire, qu'aujourd'hui plus que jamais, je suis fière de vous et surtout je veux vous dire **merci**. Merci pour votre aide, votre courage, vos sourires, vos câlins et votre amour tout simplement.
C'est vous **mes héros** !
Je vous aime.

Amandine, infirmière, cadre de santé mais surtout et avant tout Maman !

Alors que la vie à l'extérieur s'est arrêtée, figée en quelques semaines, sous notre toit les petites fourmis travailleuses n'ont pas arrêté l'ouvrage.
Bénévoles très investis dans la Croix-Rouge et d'autres associations, nous nous sommes tous les deux organisés pour nous relayer entre nos missions et nos enfants dans le respect des contraintes sanitaires.
Nous avons organisé nos emplois du temps respectifs : continuité pédagogique pour Rémy, enseignant, et chômage partiel pour Cathy, avec reprise du travail par intermittence.
La distanciation sociale n'a pas empêché l'entraide et la solidarité avec l'humanité, bien au contraire. Nos enfants, bien conscients de la situation, nous ont bien soulagés pendant ce confinement.
Bien que cette situation fût difficile pour eux, nous avons établi un emploi du temps sur un tableau pour imposer des règles à notre sympathique tribu.
C'était un défi relevé par la famille.
Nous sortons de cette épreuve plus soudés, plus forts que jamais et prêts à affronter les enjeux du déconfinement.

Témoignage de Cathy & Rémy

Ces dernières semaines, ma vie de jeune fille de 12 ans a beaucoup changé avec l'arrivée du Covid-19. Avec ma famille, j'ai écrit un journal du confinement et on a profité de tout ce temps libre pour faire plus de choses ensemble. J'ai eu la chance d'avoir un jardin où j'ai pu profiter des beaux jours.

Chaque soir, lors du programme TV, je m'énervais de voir des personnes ne pas respecter le confinement. J'ai appris les gestes barrières et repris depuis peu le chemin de l'école. Je suis contente de revoir enfin mes amies et mes professeurs.
Grand merci à tous les professionnels qui étaient là pour nous dans cette crise !

Témoignage de Lisa, 12 ans

Pour moi, le confinement, ce n'était pas évident. Ma famille, mes amis, l'école et le foot m'ont beaucoup manqué.

Le plus dur pendant le confinement était de ne pas pouvoir sortir. J'étais aussi inquiet pour les personnes âgées qui sont en maison de retraite ainsi que mes grands-parents et arrière-grands-parents.
Je suis triste que ce virus ait fait beaucoup de victimes et j'espère vraiment qu'il va disparaître pour de bon et qu'on pourra à nouveau vivre normalement.

Témoignage de Noah, élève de CM1

Résidant à Châtenois depuis 18 mois seulement, ce confinement a été pour moi, amoureuse de la nature, l'occasion de découvrir les trésors « intramuros » de cette agréable commune aux fortes origines médiévales. Ce nouveau rythme, au ralenti, m'a aussi permis d'entrevoir les choses sous un autre angle, de faire avancer ma réflexion globale et ainsi de prendre des décisions sur les suites à donner à ma vie en terme d'engagement social et sociétal, d'écologie (respect du vivant), de consommation, etc..., en bref de renforcer mes valeurs.

Témoignage de Sandra, 47 ans, employée dans l'industrie de l'ameublement

Travaillant pour une société parisienne, je suis en télétravail toute l'année, avec un bureau dédié et du matériel informatique adéquat. J'ai la chance d'avoir un conjoint qui a pu se rendre disponible pour s'occuper de nos enfants en journée. Ce confinement n'aura donc pas perturbé mes habitudes de travail. Mais il aura tout de même modifié le rythme de nos week-ends, où nous avons l'habitude de vadrouiller, d'inviter des amis, de faire du sport, tout cela avec un timing serré. Nous avons donc pris le temps de faire des activités en famille en profitant de notre maison et de notre jardin. Par exemple, nous avons construit une cabane perchée dans les arbres, prévue de longue date, pour le grand bonheur des enfants !

Témoignage d'une maman en télétravail

Paroles de poètes

Der Coronavirus

Der Coronavirus esch E schlemmer Luftikus.
Er losst keen Mensch zum Hiesel nuss.
Sans dérogation, tout le monde reste à la maison.
Mache wie Ich, setze an der Tesch
un bata e "Vater unser"
Vielicht erkehrt uns der Hergott
un triebt des Virus zuem Land nuss.
Verliere net der Muet, es wurd alles weder guet.
Ich muess des fer Eich alli mache
es brengt Eich e bessel zum lache.
Bliewe g'sund, des wensch ich Eich von Herza
und blieb met Stolz, Eier Maidl von Keschteholz.

Poème de Jeanne Menges, 1er avril 2020

Y'a d'l'espoir

Ce soir la lune est pleine
Mais c'est par les nuits les plus noires
Dis-le à ton cœur en peine
Que sourdent les plus grands espoirs.

L'hiver est à nos portes
Il faut en subir le siège
Il aurait fallu que le diable l'emporte
Ou que Dieu nous en protège.

Elles ne font pas le printemps les hirondelles
Elles en sont les messagères simplement
Mais elles reviendront à tire-d'aile
Et raviront celui qui les attend.

Dans l'air bruisseront les abeilles
Et voleront les oiseaux
La vie aura de nouveau un goût de miel
Ce sera le grand renouveau.

Poème d'Anne-Marie Diaz

Embellissement d'un jardin entre voisins en hommage à tous les travailleurs pendant le confinement

La période de crise sanitaire nous a plutôt inquiétés car notre belle-fille enceinte devait accoucher fin mars.
Finalement, ce confinement nous a "offert" un petit-fils, né le 27 mars.
Certes, nous sommes devenus grands-parents (pour la première fois) mais pas comme nous nous l'imaginions, le Covid-19 est passé par là.
L'essentiel est que tout se soit bien passé et que, comme le veut l'adage, maman et bébé se portent bien.
Seul le papa, notre fils, était autorisé à se rendre à la maternité, nous avons donc dû attendre que notre petit-fils soit rentré à la maison pour le voir d'abord à travers la fenêtre, puis équipés de masques en le tenant presqu'à bout de bras...drôle d'expérience !
Les arrière-grands-parents vivent à proximité et ont attendu 3 semaines avant de faire connaissance avec le bébé, dans des conditions particulièrement émouvantes.
C'était un crève-cœur d'être si près et pourtant de devoir faire des câlins à ce nouveau-né...à distance.
Il est sûr que nous n'oublierons pas cette période qui a tout chamboulé dans nos vies !

Témoignage de nouveaux grands-parents

Baptiste, 4 ans, et sa maman ont fait beaucoup de bricolages et de pâtisseries durant le confinement.
Il s'est bien amusé et s'est perfectionné dans le dessin de bonhommes !
Il a eu de nombreuses idées sur les activités à faire « quand il n'y aura plus le virus » et il a dit un jour, « Maman c'est bien avec toi mais j'aime toujours mes copains et j'aimerais bien retourner à l'école ! »

Témoignage de Baptiste, 4 ans, et de sa maman

Cette période de confinement m'a d'abord terriblement rongé.
Jeune papa d'un bébé de quelques semaines, j'ai d'abord eu très peur pour lui.
En patron soucieux de mon entreprise, il m'a fallu changer complètement de mode de fonctionnement.
Le mois de mars est généralement le meilleur mois de l'année en terme de chiffre d'affaires, c'est le lancement de la saison cycliste...et là, c'était raté !
J'ai fermé mon magasin le 16 mars et placé mes deux employés en chômage technique.
Pour ne pas m'inquiéter davantage, j'ai décidé de rebondir en proposant à mes clients de chercher leur vélo à domicile le matin, pour en effectuer la réparation l'après-midi dans mon atelier et ainsi poursuivre mon activité.
Je n'imaginais pas que cela marcherait aussi bien ! Je tiens d'ailleurs à remercier mes clients qui ont pensé à moi et m'ont soutenu pendant cette période de confinement.
J'ai pu rouvrir mon magasin le 12 mai et très vite, je me suis aperçu que les journées devraient durer 48h, tellement les demandes de réparation affluaient !
Je constate aujourd'hui un réel engouement pour le vélo, signe peut-être d'un changement de mentalité en faveur des déplacements doux...

Témoignage de Nicolas Mercier, gérant de MNBike

Libérés depuis plus de vingt ans des obligations professionnelles, nous avions pris goût à la liberté : les longues heures de lecture, les déplacements inopinés au gré de notre fantaisie, les promenades en forêt ou dans la montagne selon l'inspiration, les visites familiales et les rencontres entre amis tissaient la toile de fond de notre retraite.
Mais le Covid-19 est venu tout remettre en question ! Sortir dans un périmètre restreint, tourner autour de la zone pavillonnaire avec en poche un justificatif dûment signé, n'a pas été agréable à vivre... Nous nous sommes sentis infantilisés. Sans parler des courses qu'il a fallu faire à distance des autres personnes comme par méfiance...
Comment s'adonner à la passion de la lecture alors que notre provision de livres de la bibliothèque devait être renouvelée le jour-même du début du confinement et que l'on ne pouvait encore acheter de livres nulle part ?
Heureusement, des amis ont pu nous dépanner pour les masques alors que personne n'en vendait et de très gentils voisins se sont proposés pour les courses et le pain! Jamais nous ne les remercierons assez pour les services qu'ils nous ont rendus ! D'autre part, le téléphone et l'ordinateur ont bien rempli leur rôle de lien.
Jusqu'ici, le virus nous a épargnés et nous avons maintenant tout ce qu'il faut. Nous n'allons pas nous plaindre d'inconvénients somme toute mineurs au regard de la douleur et de la détresse des familles frappées par la pandémie !
Et le déconfinement désormais amorcé nous permet déjà d'apprécier le bonheur sans prix de la liberté en partie retrouvée...

Témoignage de retraités octogénaires

Durant ce confinement, de par notre profession, nous avons continué à travailler pour assurer la continuité quotidienne des soins à domicile de nos patients.
Au début, cela n'a pas été facile, car n'étant pas préparés à cette crise sanitaire, nous manquions réellement de matériel.
Grâce à la générosité de certaines personnes, parfois même inconnues, nous avons pu continuer à travailler en étant mieux protégés.
Nous avons même été contactés par des habitants de Châtenois et par des entreprises qui, spontanément, nous ont fait don de masques FFP2 de bricolage, de gants, de surblouses qu'ils avaient en leur possession.
Encore merci à eux!
Nous craignions pour nos familles, nous avions peur de contaminer nos proches parce que nous n'avions pas la possibilité de rester confinés. Pour certains patients âgés, communiquer avec nous s'est avéré plus difficile parce qu'ils nous entendaient moins bien à travers les masques et ne parvenaient pas à nous comprendre en lisant sur nos lèvres.
Lorsque nous rentrions du travail, la première chose que nous faisions était d'aller prendre une douche, le linge étant de suite mis au lavage.
Les câlins et bisous à nos enfants et nos proches ont été malheureusement bannis pendant cette période. Ce n'était pas facile, surtout avec un bébé de 6 mois pour l'un d'entre nous !
Mais la sécurité de tous en dépendait (familles et patients).
Grâce à nos capacités d'adaptation et au respect des gestes barrières, nous avons pu surmonter cette épreuve sans conséquences pour la santé ni de nos proches, ni de nos patients.

Témoignage de Céline Benoit, Laurence Flieg et Jean-René Entzmann, infirmiers à domicile

Le coin photos des confinés

Voici le résultat du concours photos « La plus belle vue depuis votre fenêtre » qui a été réalisé pendant le confinement. Plus de 60 photos ont été envoyées ! Rendez-vous sur la page facebook de la Commune pour voir toutes les photos : https://bit.ly/2YoX6tZ
Merci et bravo aux nombreux photographes qui ont participé avec enthousiasme !

Désherber devant sa propriété : un devoir citoyen

La commune assure l'entretien des espaces publics dont notamment les voies de circulation. Bien souvent, dès que la configuration de la rue le permet, l'entretien des trottoirs est également assuré avec la balayeuse acquise en 2017.

Cet entretien est d'autant plus nécessaire et laborieux étant donné que l'usage de produits phytosanitaires a été abandonné il y quelques années (usage aujourd'hui interdit !) afin de limiter les pollutions engendrées.

Or, l'entretien des trottoirs devant chaque domicile est sous la responsabilité des riverains. Cet entretien comprend le maintien du trottoir et du caniveau en bon état de propreté, ce qui revient à assurer le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Il s'agit de permettre le passage des piétons en toute sécurité.

Par ailleurs, il est aussi de la responsabilité des riverains de tailler sa végétation afin qu'elle n'empiète pas sur le domaine public. Nombreux sont les haies et arbres privés qui viennent masquer des panneaux de circulation ou des luminaires (en nuisant à la sécurité de l'espace public) ou empiètent sur le trottoir (en contraignant les circulations piétonnes).

Chers riverains, vous êtes donc sollicités pour participer à votre devoir citoyen d'entretien de vos trottoirs et de votre végétation pour améliorer la qualité de vie sur l'espace public au sein de la commune ! Nous comptons sur vous, à vos balais et à vos taille-haies !

Feux de forêt : les prévenir et s'en protéger

Après plusieurs semaines passées chez soi, l'envie de profiter du grand air est forte. Il est essentiel de respecter certains bons comportements afin d'éviter tout départ de feu, que ce soit en forêt ou près de zones de nature comme les friches, les champs, les bords de route...

Avec les conditions météorologiques de ces derniers mois, les sols et la végétation sont très secs. Les espaces naturels pourraient s'enflammer rapidement. Pour limiter le risque, il convient d'adopter de bons gestes : ne faites pas de barbecue et ne jetez pas de mégots aux abords de zones de nature, ne stockez pas de combustibles près des habitations.

En cas d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou le 114 destiné aux sourds et aux malentendants) et restez bien dans votre maison. La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur.

Rappelons que plusieurs dizaines d'hectares de forêt ont déjà été incendiés en ce début de printemps, dans la zone à risque habituelle comme dans les Alpes Maritimes (32 ha le 9 avril 2020) ou les Bouches-du-Rhône (98 ha le 9 avril 2020) mais aussi dans des départements historiquement moins exposés comme en Charente (36 ha le 10 avril 2020), Haute-Loire (15 ha le 15 avril 2020), Sarthe (10 ha le 23 avril 2020), entre Vosges et Moselle (10 ha le 24 avril 2020).

Plus d'informations sur

feux-foret.gouv.fr

Visionner la vidéo de prévention

Les IFS en fleurs

Quel est l'âge de nos plus vieux ifs ? Sans doute plus d'un siècle ; ils furent probablement plantés dès la construction de la maison, vers 1900, par le gouverneur militaire allemand de la place de Sélestat. Mais cet âge n'est rien à côté du millénaire qu'ils sont capables d'atteindre !

L'if est en régression dans nos forêts, particulièrement dans les forêts alsaciennes. Pourtant dans le jardin il se ressème en foule, preuve que le climat lui convient ! Et ce qui réjouit les propriétaires des lieux, c'est qu'il attire gros becs et autres oiseaux amateurs de baies ou de noyaux…

Les ifs sont donc l'écrin du jardin, repris, redessiné, planté et cultivé depuis les années 90. On y trouve par ailleurs une large collection de rosiers, des arbres fruitiers variés et des petits fruits, un très grand et vieux tilleul, un févier et un érable argenté beaucoup plus jeunes mais qui lui font déjà concurrence, des arbustes très variés de toutes origines géographiques… L'accent est désormais mis sur des espèces locales, supposées bien adaptées au climat chaud et sec des étés castinétains... Ainsi parmi les plantes vivaces classiques se sont immiscées de nombreuses floraisons typiques de cet environnement naturel, et qui se disséminent joyeusement : éranthis et anémones des bois, campanules, silènes, sédums, achillées, etc.

Le jardin se découvre et se parcourt de pièce en pièce, chacune entourée de haies de charmes, de hêtres et d'ifs bien sûr. Sur demande, la famille Frison vous le fera découvrir, comme ces 6 et 7 juin derniers. Et pourquoi pas une journée de visites, d'échange d'idées et de plantes à Châtenois chaque année ?

Jean-Jacques, Claude
et Claire Frison
8, rue du Maréchal Foch
03 88 82 02 03

Informations du SMICTOM

L'épidémie de Covid-19 a profondément marqué tous les esprits et mis en exergue, à l'instar des soignants, l'importance des métiers qui ont assuré les services essentiels au quotidien des citoyens.

Un important mouvement de solidarité a soutenu les travailleurs engagés à travers les applaudissements de 20h et autres messages de soutien qui fleurissaient à certains coins de rue. Au SMICTOM, les agents de collecte ont ainsi eu la joie de trouver plusieurs centaines de dessins et d'attentions présents sur les bacs lors de leur tournée. Ils tapissent aujourd'hui avec fierté les murs des locaux du SMICTOM. Cette reconnaissance des missions incontournables est importante et elle doit perdurer au-delà de cet épisode exceptionnel.

Elle peut se traduire effectivement par des mots, des encouragements, mais elle doit avant tout se manifester, en ce qui concerne les ordures ménagères, par le respect des consignes de tri. Celles-ci garantissent à la fois la sécurité des agents et la bonne valorisation des déchets. Force est de reconnaître que ces derniers temps, des erreurs de tri plus fréquentes ont été observées.

Gants, mouchoirs, lingettes et masques ont ainsi été retrouvés en nombre dans le bac jaune mettant directement en jeu la santé des agents de collecte et de tri. Mais l'on découvre également des encombrants, des bâches, du polystyrène, des gravats, des animaux morts… qui enrayent gravement la mécanique du centre de tri. Mais au-delà de l'aspect technique, la présence d'objets autres que des emballages ou du papier est susceptible de mettre en danger la sécurité des femmes et des hommes qui finalisent votre geste de tri.

Les agents vérifient autant que possible la qualité du tri lors de la collecte, refusant ainsi le bac si le contenu devait être non conforme (après quatre refus en une année, le bac jaune est supprimé et un bac gris plus grand est mis en place), mais c'est une situation qu'il serait préférable d'éviter.

Le SMICTOM compte donc sur chacun pour être particulièrement vigilant au respect des consignes de tri qui traduit tout simplement le respect du personnel qui gère vos déchets au quotidien. Si besoin, n'hésitez pas à consulter leur site (https://www.smictom-alsacecentrale.fr/), à les solliciter via la page Facebook (@smictom.ac) ou à flasher le code ci-contre pour visualiser le mémo de tri.

Pour les agents, merci d'avance.

Flasher le mémo de tri

© SMICTOM

© Stéphane Guitard

mon compte SMICTOM

Depuis le 1er janvier 2020, le dispositif de collecte et les modalités de calcul de la redevance ont évolué : celle-ci intègre désormais un forfait de 36 levées du bac gris par an. Pour suivre ainsi le nombre de ses levées, mais également le nombre de passages en déchèterie, consulter et payer ses factures, faires ses démarches… il est possible de le faire depuis le nouvel espace personnel « Mon compte SMICTOM ».

Rendez-vous sur https://www.smictom-alsacecentrale.fr/mon-compte (inscription nécessaire la première fois avec votre carte OPTIMO).

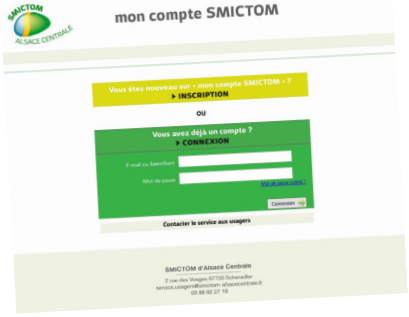

Discours de Jeanne Menges à l'occasion de la Fête de Noël des ainés 2019

Ehr Dama un Ehr Herre,
Fer anfange well ich Eich harzlich begriesse.
Denn wie ich seh tuen Ehr des Fescht so rechtig geniesse.
Ich say mer awer : Jeanne, wenn Du do stehsch.
So red net elsassich, red franzesch.

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjoints,
Mesdames Messieurs les conseillers municipaux,

Je vous adresse au nom de tous les aînés ici présents dans la salle les plus chaleureux remerciements pour l'invitation à cette fête de Noël qui nous réunit chaque année.
Cela fait toujours plaisir de se retrouver en bonne compagnie et avec bonne humeur.
Mes remerciements vont aussi vers vous les agents de la Commune qui font le service aujourd'hui soit à la cuisine, en salle et même pour la décoration bien jolie.
Je crois, Mesdames et Messieurs, qu'on peut les applaudir. Merci !

Et maintenant écoutez bien!
Je parle de nouveau en alsacien.

Ich wensch Eich alle e guti Wiehnachta
un e nejes Johr ohne Schmarza.
Un blieb met Stolz,
Eier Maidl von Keschteholz.

Châtenois, le 15 décembre 2019 – Jeanne Menges

Club de l'amitié CARITAS Hommage à Claudine Woehrlé

Les membres du CLUB AMITIE-CARITAS (ex-Mamies Tricoteuses) ont la profonde douleur de faire part, à tous ceux qui l'ont connue et appréciée pour son dévouement et sa gentillesse, du décès de Mme Claudine Woehrlé le 13 avril 2020 à l'âge de 58 ans.

Claudine, dont la maman Paulette est membre du Club depuis de nombreuses années, avait assuré la charge de responsable du groupe depuis janvier 2019.

Laurent Beck remporte le prestigieux concours du Sécateur d'Or

Le 5 mars dernier s'est tenu à Uffholtz (Haut-Rhin) le concours de taille de vignes d'Alsace 2020, remporté par le jeune Laurent Beck, bientôt 22 ans. Il termine premier sur 59 candidats.

Originaire de Dambach-la-Ville mais résidant à Châtenois, Laurent est le 41ème Sécateur d'Or depuis la création de ce concours, distinction de prestige dans le monde viticole régional. Il s'est vu remettre son prix par Didier Pettermann, Président du CIVA d'Alsace (Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace).

Laurent venait à peine de décrocher son BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole) après une année de formation au CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) de Rouffach.

Lui qui avait déjà participé à ce concours à Scherwiller en 2019 a voulu absolument retenter sa chance cette année : « j'ai été retenu parmi 16 concurrents finalistes et c'est la première fois qu'un élève du CFPPA finit en tête de ce concours », dit fièrement ce fils de vigneron. « Ce concours permet de se mesurer à des professionnels en matière de taille de la vigne ; j'y ai participé pour voir quel était mon niveau par rapport à eux. J'ai simplement appliqué ce que j'avais appris lors de ma formation, mais c'est surtout mon travail et ma persévérance à avoir taillé tout l'hiver, pour ma deuxième saison consécutive, qui ont fini par payer », poursuit-il.

Il espère que cette récompense lui ouvrira des portes : à moyen terme, il souhaite créer son entreprise de prestations viticoles et de travaux mécanisés, notamment de taille. Aussi est-il à la recherche d'un hangar ou d'une grange pour y ranger un tracteur et quelques machines. A long terme, il envisage de récupérer des vignes de son père et d'en louer d'autres afin de faire son propre vin.

Laurent Beck n'est pas un inconnu à Châtenois puisqu'il fait partie de la section des Sapeurs Pompiers depuis octobre 2015. Il est membre et animateur du stand de tir du CCA et membre de l'association « Le jardin des remparts ».

TV2COM : c'est votre télévision en Alsace centrale

Sur le terrain, à vos côtés, des reportages de proximité, avec vous, pour vous, 2 magazines proches de vous :

>> le magazine de la Communauté de Communes de Sélestat diffusé tous les jours à 7h, 15h, 19h30, 20h30 et 23h et lundi, mercredi, vendredi et dimanche à 12h.

>> le magazine de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim diffusé tous les jours à 6h, 9h, 17h, 18h et 21h et mardi, jeudi et samedi à 12h.

>> le lien YouTube de TV2COM : https://www.youtube.com/channel/UCIl1BITu-hKesTY0PaTh3KKQ/videos

ou allez sur YouTube et tapez TV2COM, vous tomberez directement dessus !

Regardez-nous aussi sur www.tv2com.fr ou sur la chaîne 96 de Numéricâble

Présentation de la nouvelle équipe municipale 2020 - 2026

Le 15 mars dernier, vous avez élu votre nouveau Conseil municipal pour une durée de 6 ans. C'est la liste menée par M. Luc Adoneth qui a recueilli le plus grand nombre de suffrages.

Le 26 mai, ce nouveau Conseil municipal a procédé à la séance d'installation afin d'y élire entre autres le nouveau Maire et les Adjoints.

Luc Adoneth a été réélu au poste de Maire pour un second mandat. La séance a été retransmise en direct via un Facebook Live que vous pouvez revisionner ici : https://bit.ly/3hI3Wme. Elle a également été filmée et vous pourrez la revisionner via le QR Code ci-dessous ou en suivant ce lien : https://youtu.be/a9ePwJUvgMI

Composition du Conseil municipal :

M. Luc ADONETH,
Maire

M. Patrick DELSART,
5ème Adjoint :
Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif – Jumelage – Tourisme

M. Pascal HELDE,
Conseiller municipal

M. Christian OTTENWAELDER,
1er Adjoint :
Grands travaux – Aménagement urbain – Voirie et réseaux Urbanisme – Patrimoine – Services techniques

Mme Anne HEUBERGER,
6ème Adjointe :
Affaires scolaires – CM Enfants – Jeunesse – Périscolaire et Petite Enfance

M. Christophe ELSAESSER,
Conseiller municipal

Mme Sylvie LIGNER,
2ème Adjointe :
Affaires sociales – Solidarité – Espaces verts – Fleurissement – Décorations de Noël

M. Daniel BROCKER,
Conseiller municipal

Mme Nadine KRETZ-GUTHAPFEL,
Conseillère municipale

M. Stéphane SIGRIST,
3ème Adjoint :
Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et forêts – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Suivi technique de l'Espace Les Tisserands – Associations sportives et manifestations sportives et autres – Espace Les Tisserands (salles sportives)

Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE-MATHIS,
Conseillère municipale

M. Michel GOETTELMANN,
Conseiller municipal

Mme Christine GILL,
4ème Adjointe :
Culture – Communication – Associations culturelles et manifestations culturelles – Espace Les Tisserands – Foyer Socio Culturel

M. Jean-Paul BARTH,
Conseiller municipal

Mme Sandrine DEMAY-SCHWEITZER,
Conseillère municipale

M. Denis WACHBAR,
Conseiller municipal

M. Jean LACHMANN,
Conseiller municipal

M. Christophe BOHN,
Conseiller municipal

M. Eric BRUNSTEIN,
Conseiller municipal

Mme Sabrina DUSSOURD,
Conseillère municipale

Mme Anne-Catherine DORIDANT,
Conseillère municipale

Mme Lysiane STENGER,
Conseillère municipale

Mme Bénédicte SADOWNICZYK,
Conseillère municipale

Mme Claire-Catherine BRUN,
Conseillère municipale

M. Yann VILARDELL,
Conseiller municipal

Mme Amandine MARTIN,
Conseillère municipale

Revoir la séance d'installation

Mme Axèle EBELIN,
Conseillère municipale

Les commissions de travail :

Grands travaux – Aménagement urbain – Voirie et réseaux – Urbanisme – Patrimoine – Services techniques :
Christian OTTENWAELDER, Adjoint délégué, les Adjoints au Maire, Christophe BOHN, Yann VILARDELL, Anne-Catherine DORIDANT, Axèle EBELIN, Denis WACHBAR, Michel GOETTELMANN.

Affaires sociales – Solidarité – Espaces verts – Fleurissement – Décorations de Noël :
Sylvie LIGNER, Adjointe déléguée, les Adjoints au Maire, Sandrine DEMAY, Bénédicte SADOWNICZYK, Christophe ELSAESSER, Marie-Antoinette SYLVESTRE, Claire-Catherine BRUN, Eric BRUNSTEIN.

Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et forêts – Chasse – Voirie rurale- Développement durable – Suivi technique de l'Espace Les Tisserands – Associations sportives et manifestations sportives et autres – Espace Les Tisserands (salles sportives) :
Stéphane SIGRIST, Adjoint délégué, les Adjoints au Maire, Christophe ELSAESSER, Pascal HELDE, Christophe BOHN, Lysiane STENGER, Eric BRUNSTEIN, Denis WACHBAR, Jean LACHMANN, Michel GOETTELMANN, Bénédicte SADOWNICZYK.

Culture – Associations culturelles et manifestations culturelles – Espace Les Tisserands – Foyer Socio Culturel :
Christine GILL, Adjointe déléguée, les Adjoints au Maire, Sabrina DUSSOURD, Anne-Catherine DORIDANT, Sandrine DEMAY, Pascal HELDE, Amandine MARTIN.

Budget – Finances – Développement économique – Tourisme – Élections – Personnel administratif – Jumelage :
Patrick DELSART, Adjoint délégué, les Adjoints au Maire, Nadine GUTHAPFEL, Marie-Antoinette SYLVESTRE, Daniel BROCKER, Yann VILARDELL, Anne-Catherine DORIDANT, Jean LACHMANN, Christophe BOHN.

Affaires scolaires – CM Enfants – Jeunesse – Périscolaire et Petite Enfance :
Anne HEUBERGER, Adjointe déléguée, les Adjoints au Maire, Nadine GUTHAPFEL, Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN, Bénédicte SADOWNICZYK.

Commission bulletin municipal :
Christine GILL, Adjointe référente, les Adjoints au Maire, Jean LACHMANN, Axèle EBELIN, Christophe ELSAESSER, Claire-Catherine BRUN, Sabrina DUSSOURD.

Commission Conseil Municipal des Enfants :
Anne HEUBERGER, Adjointe référente, les Adjoints au Maire, Nadine GUTHAPFEL, Amandine MARTIN, Christophe ELSAESSER.

Commission obligatoire d'appel d'offres :

Titulaires (5 titulaires)	Suppléants (5 suppléants)
M. Christian OTTENWAELDER	Mme Nadine GUTHAPFEL
M. Patrick DELSART	Mme Axèle EBELIN
M. Stéphane SIGRIST	M. Daniel BROCKER
M. Christophe BOHN	Mme Bénédicte SADOWNICZYK
M. Yann VILARDELL	Mme Lysiane STENGER

Les émigrations à Châtenois aux XVII° et XVIII° siècles

Quelles sont les motivations qui peuvent pousser un individu isolé ou une famille à tout quitter pour se lancer sur les routes vers un avenir inconnu ?

Il faut s'imaginer ce que ceci représentait à une époque dénuée de moyens de communication. Cela signifiait quitter sa maison, ses maigres biens, sa famille, ses amis, bien souvent sans espoir de retour et peut-être en n'ayant plus jamais de nouvelles.

Cette question est en fait une question qui se pose encore cruellement de nos jours.

L'actualité récente et les grands mouvements migratoires des XX° et XXI° siècles soulèvent finalement les mêmes interrogations.

Emigration militaire

Sélestat est prise par les Suédois le 6 novembre 1632. Le 12 octobre 1634, les Suédois cèdent la ville aux Français. Sélestat devient la première ville française d'Alsace.

Dès le 8 novembre 1632, les mariages reprennent. Plus d'un mariage sur deux a lieu avec des étrangers venant d'Allemagne, de France, de Silésie, du Brabant, d'Autriche. Il est à noter aussi le nombre important de femmes étrangères. Suivaient-elles les soldats ? Etaient-elles des femmes errantes employées comme servantes ?

En 1633, dans 80% des mariages célébrés, au moins un des conjoints est étranger. Durant toutes ces années de guerre, Sélestat fonctionne comme une place tournante où les couples se forment puis s'installent dans les villages.

Ainsi, le 9 janvier 1640, Andounet Louis, « français », se marie avec Barbara Walter. Par ailleurs, on sait qu'il est lieutenant venant de Champagne. Il se remariera en 1649 avec une fille de Châtenois et fera souche à Châtenois (Adoneth).

En 1648, Léonard Lapierre de Libourne se marie à Sélestat : c'est l'ancêtre de la famille Stein (= Lapierre) de Kintzheim.

Une famille Chanson de Vandeuvre sur Barse (Aube), qui s'appelle Lied par moment, s'établit à Châtenois vers 1640.

Jusque vers 1655, toute l'Europe défile à Sélestat : on y rencontre des Irlandais, des Italiens, des Hollandais, des gens originaires de Bohême, des Silésiens, des Allemands et des Suisses en masse. Un Petermann Jean-Georges de Schmidtberg en Silésie (Pologne actuelle) fait souche à Scherwiller-Châtenois vers 1659 : « von Schmidtberg aus Schlesingen » (une autre piste situe la ferme de Schmidtberg à Sankt Marienkirchen an der Polsenz en Haute-Autriche, ce qui est possible car un Petermann y naît en 1921…).

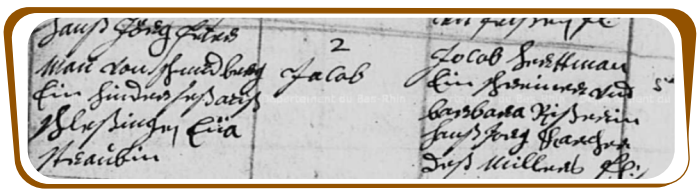

Photo Ch Photo/généalogie/Petermann

Emigration administrative

Les chefs militaires sont affectés au niveau national. Arrivés sur place, certains s'intègrent vite à la population comme le Marquis de Montausier.

Charles de Saint-Maure, duc de Montausier, né en 1610 dans l'Angoumois, est gouverneur pour le roy de la Haute Alsace et arrive à Sélestat en 1639. Les soirées sont longues… et il fait la connaissance de Catherine Pfendler de 6 ans sa cadette, fille d'un boulanger de Sélestat. La relation ne reste pas platonique et le 28 novembre 1640 naît, à Sélestat, Daniel, enfant illégitime du Duc de Montausier. La situation n'est pas facile pour Daniel Montausier qui, le 26 novembre 1667, se fait insulter et traiter de « Diebskind » et de bâtard.

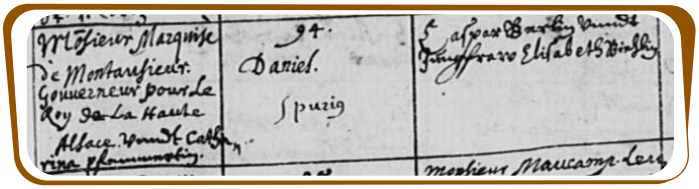

Entre temps, sa mère Catherine Pfendler a épousé le 2 juin 1642 à Sélestat Michel Ziegler, un tonnelier.

Le 18 août 1667, Daniel Montausier demande à Michael Ziegler, son beau-père, de réaliser la promesse faite de l'adopter en lui donnant son nom (après lui avoir déjà appris son métier de tonnelier) : accordé, puisqu'il renonce à tout héritage provenant de Ziegler.

Daniel Montausier-Ziegler se marie trois fois et a au moins quatre enfants dont Jean-Jacques, boulanger de pain blanc et cabaretier à bouchon à Châtenois. Ce dernier aura une postérité à Châtenois issue de 3 de ses enfants, qui est loin de se douter de cette ascendance prestigieuse. La mère du Duc de Montausier était Marguerite de Chateaubriand, sa grand-mère Gilberte du Puy du Fou. Ainsi l'écrivain romantique François-René, vicomte de Chateaubriand, né à Saint-Malo en 1768 et mort à Paris en 1848, est cousin de la moitié de la population de Châtenois qui peut donc retrouver dans son ascendance toute la noblesse bretonne jusqu'au XI° siècle !

A noter aussi l'arrivée vers 1680 de Jean Dussourd, vivandier c'est-à-dire fournisseur des armées. Il est à Sélestat en 1681 puis s'établit à Châtenois. Il est surnommé Lavalette car il vient de Lavalette près de Toulouse où son père Jean Raymond Dussourd était notaire royal depuis 1632 (voir sa signature sur le document ci-dessous). Ce Jean Dussourd naît en 1655 à Toulouse et est à l'origine de tous les Dussourd d'Alsace.

A Lavalette existe toujours un lieu-dit « Dussourd ».

Lieu-dit Dussourd Lavalette

Emigration économique : les marchands savoyards

Poussés par la misère et une nature hostile, beaucoup de Savoyards se transforment en colporteurs et, pour ceux qui réussissent, en marchands. Des chemins de migration les amènent régulièrement vers l'Alsace.

A Châtenois, Bénédicte Bell, né avant 1678, est mort entre 1698 et 1729. Il épouse vers 1696 une fille de Châtenois et est venu à Châtenois avec un commis savoyard Claude Guillianvaller. Bell l'accuse en 1698 de l'avoir volé et ça se termine par des coups. On trouve un Bell Bénédicte en 1613 au Bourget du Lac, éventuel aïeul de celui de Châtenois.

Chenay Pierre, né vers 1680 en Savoie, meurt en 1730 à Châtenois. Marchand, il arrive à Châtenois avant 1712, où exercent d'autres Savoyards.

Le 19 juillet 1717, Pierre Chönay, marchand de Chastenois et époux de Véronique Mangolt, porte plainte contre François Jacques, marchand à Châtenois qui l'a injurié et dit *« qu'il manquait de parole et qu'il a traité sa femme de putain suissesse »*.

Jacques dit *« qu'étant dans sa boutique, la femme de Chönay y étant venue elle l'avait appelé coquin, voleur et trompeur de savoyard ce qui luy avait donné lieu de dire qu'il la tenait pour une putain ».*

Chacun est condamné à une amende et *« défense de récidiver sous plus grosse peine ».*

En 1724, son nom évolue vers Schon. Il est en relations d'affaires et financières avec des marchands de Bâle, de Strasbourg.

François Jacques, marchand, né avant 1698 en Savoie, meurt en 1746 à Châtenois.

Le 23 juin 1725, Joseph Jacques *« marchand de dentelles et autres marchandises roulant les pays »* porte plainte contre François Jacques, marchand de Châtenois, qui *« doit lui payer 200 livres pour des tentelles qu'il luy a vendu à la foir de Muzig au cabaret de Couronne ».*

François nie et dit que l'autre l'a insulté *« en langue savoyarde »*. Joseph dit que la femme de François l'a traité *« d'homme véroleux, et plein de poullain ».* François dit que sa femme avait pris Joseph par le bras *« en le priant avec toute l'honnêteté possible de prendre le lit en sa chambre haute ou à son cabaret jusqu'à ce qu'il ait cuvé le vin dont il était épris ».*

Le 1er décembre 1725, Jacques de Châtenois a remboursé à Joseph *« le coust du certificat qu'il luy a apporté de Savoye ».*

A travers cette affaire, on voit bien que les émigrés savoyards gardaient des liens avec la Savoie et fonctionnaient en réseau d'affaires avec leurs compatriotes aussi installés en Alsace.

Montfort : deux frères Claude Marin et Marin François, marchands, originaires de Salanches en Savoie. Claude Marin apparaît à Châtenois dès 1712 lors d'un conflit avec Joseph Montfort, marchand, qui l'a *« maltraité et battu à sang »*. Ce Joseph est leur cousin. Les dates de naissance de Claude Marin en 1677 et de Marin François en 1674 ont été retrouvées à Sallanches, ce qui est rare pour des émigrés !

Marin François a un fils né en 1712 à Sallanches et est à Châtenois en 1713. Il a donc fait la route avec son frère, sa femme et un bébé de quelques mois. Des membres de la famille sont déjà en Alsace, donc on ne part pas tout à fait dans l'inconnu !

Les frères Montfort vendent des vêtements, du linge. Claude Marin a un magasin à Châtenois. On retrouve sa postérité dans des familles de Châtenois.

De Ruat alias Koenig, les registres paroissiaux de Châtenois renferment les mariages de 2 frères : **Jean De Ruat** avec Catherine Ziegler le 30 juin 1749 et **Claude François De Ruat** le 26 août 1749 avec Marie Madeleine Schneider (1728-1777).

Les deux frères sont les fils de Nicolas De Ruat et d'Antoinette De La Fous de Loisin en Savoie. Puis, à partir de 1751, le nom se transforme en Koenig pour les deux familles. La prononciation De Rua se transforme en 1751 en De Roi, ce qui a ensuite simplement été traduit en Koenig…

Comme quoi un nom bien germanique peut cacher une origine inattendue !

Schaffard, à l'origine Chaffar, probablement de St Jean de Tholomé (74) en Savoie. Maurice Chaffar épouse vers 1723, aux Essarts Cuenot (Doubs) probablement, Thérèse Staub, fille d'Abraham, installé à la verrière des Essarts Cuenot depuis 1718, antérieurement de 1712 à 1716 cité à la verrière du Plain à Fessevillers dans le Doubs. La femme d'Abraham, Jeanne, meurt le 18 juillet 1724 à la verrière des Essarts Cuenot à l'âge de 55 ans. Ce même jour naît Thérèse Chaffar, fille de Maurice et de Staub Thérèse.

Abraham Staub, sa fille Thérèse et son gendre Chaffar avec leur bébé partent pour la verrerie du Hang à Bourg-Bruche qui vient d'être créée. Abraham y exerce comme marchand de verre. Il décède en 1726 et Maurice Chaffar, germanisé en Schaffard, prend la relève comme marchand de verre.

Il faut imaginer ce jeune homme sur les routes qui, venant de Savoie, arrive dans cette verrerie peut-être pour y acheter des objets à colporter. Il y est recruté comme marchand avec Abraham Staub et épouse sa fille Thérèse Staub. Puis toute cette population mi-nomade se déplace, à l'appel de collègues, vers la nouvelle verrerie du Hang à Bourg-Bruche, soit à environ 160 kms, probablement faits en charrette car il fallait bien transporter le matériel.

Thérèse Staub meurt vers 1733 et Maurice Schaffart épouse, par contrat de mariage du 18 février 1734, Anne-Marie Steuer fille d'un meunier de Châtenois, venu de Rodenwasser en Forêt-Noire. A son mariage, il amène ses quatre enfants dont l'aînée Thérèse, née le 18 juillet 1724 à Charmauvillers verrière des Essarts Cuenot. Les 3 autres ont dû naître à la verrière du Hang. Il aura encore deux enfants à Châtenois.

Il devient bourgeois de Châtenois le 16 novembre 1735 et ouvre un magasin où, en 1749, il vend de la poudre à fusil.

Il meurt le 10 août 1753 et un inventaire est dressé le 27 août 1753. Il a des créanciers en Bavière, à Besançon, en Bohème, à St Dié, en Suisse….

Bref, cet émigré a une vie aventureuse bien souvent sur les routes et, au vu de son inventaire, finit sa vie modestement ! Sa postérité Schaffard(t) existe toujours en Alsace.

Emigration économique : les vitriers

Une émigration économique, cousine de celle des Savoyards, est celle des vitriers des Grisons.

Ainsi, Caspar Antoine Steiner quitte son village de Selma dans le Val de Calanca vers 1698-1699 avec sa femme et des enfants de 11 et 16 ans. Selma est en zone linguistique italienne et on y trouve notre Caspar

Village de Selma dans le Val de Calanca

Antoine, né le 26 février 1658, fils de Caspar De Peder (De Peder = De Pierre = Steiner).

On trouve aussi à Châtenois des Ciassa alias Chasseur, vitriers alliés aux Steiner, probablement aussi des Grisons.

Emigration économique et culturelle : les bâtisseurs tyroliens et du Vorarlberg

Plus de 7 000 artisans du bâtiment de ce secteur émigrent aux XVII° et XVIII° siècles en Alsace-Lorraine.

Pour Châtenois, il s'agit de la famille Flonck, arrivée vers 1655 de Matrei am Brenner près d'Innsbruck, et de la famille Dorgler au XVIII° siècle.

Balthasar Dorgler, protestant, se convertit à son mariage en 1721 à Ebersheim.

Il travaillera à l'abbatiale d'Ebersmunster. Avec son fils Martin Dorgler qui s'installe à Châtenois, ils construisent les églises de Benfeld (clocher 1754), de Châtenois (1759-60), d'Ebersheim (1768), d'Urbeis (1789), le clocher de Dambach (1757) et peut-être d'autres…

Ils sont très vraisemblablement originaires de Berneck, canton de St Gall, où une famille Torggler est présente dès la seconde moitié du XVI° siècle.

Emigration de la misère : les Suisses

Le couple Jacob Gebele et Catherine Harter de Uznach, situé à côté d'Eschenbach, devient locataire et intendant du Zollhaus (péage) de Châtenois vers 1661.

Toute une série de Suisses du secteur d'Eschenbach transite au Zollhaus pour y travailler dans le domaine agricole ou y faire étape. On a là un réseau d'émigration organisé !

Ci-après les ruines d'un bâtiment du Zollhaus avec la date de 1776.

Une autre source d'émigration : le compagnonnage

Dans le cursus de l'apprenti figurait la nécessité d'aller travailler pour se former chez des maîtres. Ceci amène une forte mobilité dans les métiers manuels. Les jeunes partaient « auf der Wanderschaft », c'est-à-dire sur les routes, pour rechercher un patron. Bien souvent, ils épousaient la fille du patron et ne rentraient jamais au pays. Ceci entraîne un brassage important dans les métiers de l'artisanat. Les quelques exemples ci-dessous concernent les tonneliers, les meuniers et les papetiers. Pour les autres corps de métiers, on constate le même brassage.

A Châtenois, chez les tonneliers, un Bannwarth Friedrich, de Mumpf en Argovie en Suisse, arrive vers 1666 avec son frère Jean ; Cromer Fidèle, de Wahlwies dans le Bade-Wurtemberg, épouse en 1766 la veuve d'un tonnelier ; Eisele Jean-Georges, de Salach en Bade-Wurtemberg, se marie en 1766 ; Speth Henri, de Laudenbach dans le Palatinat, marié en 1768, était tonnelier puis brasseur.

Les meuniers alimentent aussi l'émigration ; il fallait trouver une fille ou une veuve de meunier à épouser et, en même temps, le propriétaire du moulin devait trouver un gendre meunier s'il n'avait pas de fils : Berger Henri de Merle, diocèse de Trèves ; Bischoff Gebhard d'Orschingen ; Doffner Michel de Kirchzarten dans le Bade-Wurtemberg en 1722 ; Duffner Jean-Georges d'Oberrieth dans le Brisgau en 1708 ; Durrenbecher Laurent de Kentzingen dans le Brisgau en 1825 ; Eidenbentz Caspar de Fissingen en 1612 ; Faller Michel de Biezighoffen en Bade en 1816 ; Fischer Jacob de Fribourg en 1740 ; Grätz Jean de Kastelruth dans le Tyrol du Sud en 1736 ; Grul Jacob d'Endingen en 1694 ; Hahn Jean d'Ebringen dans le Brisgau en 1759 ; Hentzer Nicolas d'Altweyl en 1745, etc.

C'est vrai aussi pour les papetiers qui viennent de loin du fait de la technicité de leur métier : Buecher Joseph, papetier de Lauffenberg du comté de Hangenstein en 1743 ; Derlin Jean, papetier de Schwartzensee établi

en 1740 ; Greder Jacob de Canther en 1750, etc… De nombreux émigrés étaient donc originaires de Suisse ou d'Allemagne.

Finalement, l'identité de l'Alsace au XVIII° siècle est caractérisée par une émigration multiforme et ce pour diverses raisons. C'est ensuite la géographie, le sentiment d'appartenance à une terre, à un paysage qui ont façonné l'âme alsacienne et non une population repliée sur elle-même qui n'aurait subi aucune influence extérieure.

L'Alsace du XVIII° siècle, c'est tout le contraire : elle est le creuset de différentes vagues d'émigrations, venant de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Europe Centrale, d'Italie. C'est l'attachement à une région et non l'héritage généalogique qui forge l'âme alsacienne.

Les émigrations allemandes, italiennes, polonaises voire turques des XIX° et XX° siècles contribuent aussi à cette identité alsacienne, où l'histoire, la géographie, la pratique de la diversité religieuse et d'origine concourent à une identité particulière et forte, identité basée sur la tolérance. L'histoire des siècles passés explique en partie la politique d'aujourd'hui.

Source : Synthèse de la conférence donnée par Luc Adoneth dans le cadre du 2e Salon alsacien de généalogie tenu à Châtenois les 8 et 9 février 2020.

Vie économique et touristique

Venez déguster la nouveauté !

La cave LES GRANDS VINS a ouvert ses portes au centre de Châtenois au mois de décembre 2019. Tenue par Jean-Paul Seris, elle se veut « une cave à prix sage ».

Vous y trouverez une large gamme de vins rouges et de vins blancs issus des régions françaises ainsi qu'une gamme de bières artisanales, des eaux-de-vie, des rhums, des whiskies, des cognacs et des armagnacs.

Vous apprécierez le rapport qualité-prix du « vin du mois » affiché en vitrine ainsi que les nouveautés permanentes.

Des dégustations gratuites et thématiques sont proposées les deux premiers vendredis du mois de 18h30 à 21h.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 19h.

N'hésitez pas à contacter votre caviste, par téléphone au 03 88 82 80 55 ou par email jpmcseris@gmail.com ou à vous rendre sur le site internet www.les-grands-vins.com

Des informations sont également postées régulièrement sur facebook.

Taxi Andres à votre service

Nicolas ANDRES a démarré son activité de taxi à Châtenois à la mi-mai.

Ancien éducateur spécialisé dans la protection de l'enfance, il offre dorénavant un service de taxi 7 jours sur 7 et 24h sur 24 (même s'il n'est pas conventionné sécurité sociale) qui vient étoffer la gamme des services publics disponibles dans le village.

En cas de besoin, n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 06 67 60 66 10 ou par email nicolasandrestaxi@gmail.com

La boulangerie Stirn prend sa retraite

Jean-François, dit Jeannot Stirn, et son épouse Joëlle ont raccroché dernièrement leur tablier après cinquante ans de carrière et souvent 70 heures par semaine en tant que boulangers-pâtissiers.

Après avoir travaillé dix ans chez Paul Brun, ancien boulanger de Châtenois, il décide avec Joëlle de reprendre la boulangerie Bourg. Pendant 36 ans, Joëlle et Jeannot sont incontournables dans le village. « Lorsque la Mairie ou une association avait besoin d'un pot ou d'un dessert, on était toujours disponibles, même pour simplement réchauffer des plats », se souvient Joëlle. « Les clients étaient très fidèles, du village, et à l'époque il n'y avait pas autant de supermarchés », rappelle la retraitée, avec beaucoup d'émotion dans la voix.

Jeannot, travailleur acharné, façonne et cuit le pain chaque jour et souvent aussi les week-ends, mais également de nombreuses pâtisseries généreuses. « Un groupe d'ouvriers venait depuis 25 ans tous les matins chercher son pain », se souvient avec émotion Joëlle. Forcément, cela tisse des liens comme avec tous ces clients fidèles depuis 36 ans. « La Route des Vins draine chaque année 1,5 million de passages. Les camping-cars qui passent dans Châtenois sont plus de 4 000 par an. Il y a de quoi faire dans le "snacking", on s'est donc diversifié sur la fin car les gens n'ont pas forcément les moyens de se payer un restaurant midi et soir », indique la boulangère. D'ailleurs, le fonds de commerce est encore vacant. « L'idéal, ce serait qu'un boulanger reprenne l'affaire ; mais, après, on est ouvert à tout ».

Les deux jeunes retraités se sont retirés sur les hauteurs de Neubois, au calme, loin de la Route des Vins mais en même temps si proche, car « notre village de cœur restera toujours Châtenois ».

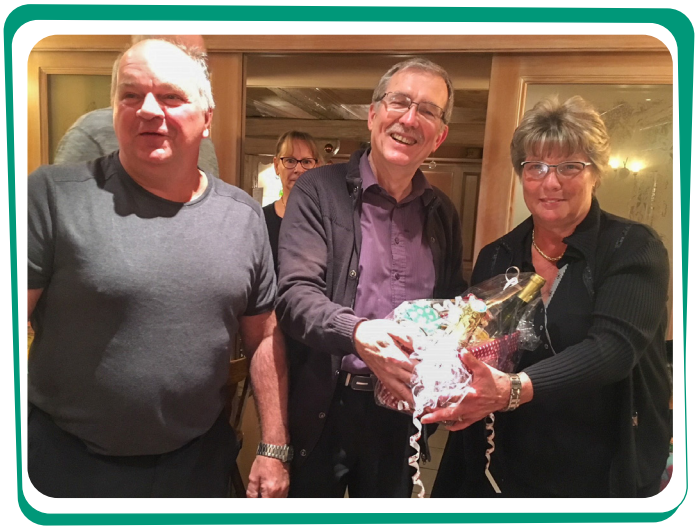

Changement d'enseigne à la supérette

Le 16 janvier, après trois jours de fermeture pour assurer la réorganisation du magasin, l'enseigne « 8 à Huit » s'est transformée en Carrefour Express.

Avant d'être reprise le 26 avril 2016 par son actuel gérant Emmanuel Manneville, la supérette de la rue du Maréchal Foch avait déjà connu une restructuration lorsque la Coop était devenue un "8 à Huit" en avril 2015.

Parmi les nouveautés introduites par le dernier changement d'enseigne qui a considérablement enrichi l'assortiment de produits proposés, il y a la carte de fidélité, des horaires d'ouverture élargis ainsi qu'une gamme bio et diététique plus grande, avec notamment des céréales bio en vrac.

Le magasin d'Emmanuel est ouvert de 7h à 20h tous les jours sans interruption, le dimanche et les jours fériés de 8h à 12h.

L'autre grand avantage du magasin est qu'il comprend, depuis le 26 août 2019, un Point Relais Poste, suite à la fermeture de La Poste du village. Emmanuel Manneville a ainsi contribué à maintenir un service public de proximité cher aux Castinétains et qui cadre avec l'amplitude horaire du magasin. L'augmentation de l'activité et le changement d'enseigne ont donné lieu à la création d'un emploi à 35h hebdomadaire, en complément des deux salariées à 25h et 30h respectivement. Le gérant voit sa plus belle récompense dans la satisfaction du client qui « doit être heureux de trouver ici ce qu'il cherche ».

Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme

Le bureau d'accueil SHKT de Châtenois est désormais ouvert jusqu'au 30 septembre.

Notre conseiller en séjour vous accueille dans les meilleures conditions et avec le sourire. Il se fera un plaisir de vous suggérer les sites à visiter, des idées de sorties, les manifestations à venir, ou encore les meilleurs itinéraires pour vos balades !

Toute l'équipe s'est également mobilisée pour concocter, dans le contexte particulier de cette année, un programme de propositions inspirantes pour faire vivre un été inspiré aux Alsaciens et aux visiteurs et pour favoriser ainsi la (re)découverte de notre destination **'Couleurs d'Alsace'** :

- petites histoires : visites racontées et petites histoires du coin
- petites balades : rencontres et moments de convivialité partagés
- petites virées : itinéraires cyclo bucoliques et découvertes de savoir-faire
- petites expériences : instants zen et pauses gustatives

Les détails du programme estival sont à retrouver sur notre site Internet : https://www.selestat-haut-koenigsbourg.com/

Sélestat TOURISME Haut-Kœnigsbourg

www.selestat-haut-koenigsbourg.com

+33 (0)3 88 58 87 20

On tient à vous !

Bureau d'accueil SHKT :
98, rue du Maréchal Foch - CHATENOIS
Horaires d'ouverture : évolutifs pour s'adapter au caractère exceptionnel de cette saison touristique.
Ligne directe : 03 88 58 87 26
Ligne générique de l'accueil/information SHKT : 03 88 58 87 20
accueil@selestat-haut-koenigsbourg.com

Nos petites...

BALADES | VIRÉES | HISTOIRES | EXPÉRIENCES

...des idées inspirantes, pour un été inspiré

Sélestat TOURISME Haut-Kœnigsbourg
www.selestat-haut-koenigsbourg.com

Vous avez dit « Tamalous » ou « T'as mal où » ?

Le Conseil municipal et l'OMS (Office Municipal des Sports) ont profité d'une belle matinée ensoleillée pour inaugurer officiellement la place des Tamalous dans le parc ERGÉ. La pierre d'origine castinétaine a été positionnée près du pin.

Son emplacement est stratégique puisqu'elle se situe près de la zone festive où peuvent être installés les chapiteaux. Ces derniers sont montés par les membres de l'OMS surnommés « Tamalous » puisqu'à force de monter et démonter les chapiteaux, leurs articulations, certes très résistantes, commencent peu à peu à fatiguer.

Les Tamalous sont sur tous les fronts : au Carnaval, au slowUp, à la Fête des Remparts, au Marché de Noël médiéval des P'tits Castinétains, à la Fête à l'Ancienne et au Marché aux puces des 13 et 14 juillet… Ils assurent la buvette et les knacks à la cérémonie des Vœux du Maire, montent les chapiteaux lors des kermesses d'école ou encore lors de mariages.

« Bref que serait Châtenois sans vous ? MERCI du fond du cœur, et au nom de toute la population de Châtenois, pour votre investissement et votre soutien logistique permettant la réalisation de nombreuses manifestations associatives. J'ai une pensée émue pour les Tamalous qui nous ont quittés ces dernières années et que vous continuez à porter dans votre cœur », conclut M. le Maire.

© Jésus Jorge

Nouveau Label national ECOLE DE LUTTE pour le club de Châtenois

Malgré le contexte actuel et l'arrêt de toutes les activités suite au Covid-19, le président de la section de lutte de Châtenois Michel Picard a le plaisir d'annoncer que la Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées vient d'attribuer au club local le label national ECOLE DE LUTTE.

Avec ce label décerné pour les années 2020 et 2021, la reconnaissance de la qualité de la section castinétaine est mise au premier plan. Un cahier des charges bien précis doit être respecté. Le club doit proposer une pratique éducative de qualité, à destination d'un public de jeunes dans les catégories U7 à U13, et respecter l'obligation de compter plus de trente jeunes licenciés.

Les programmes FFL (jeux de lutte 4-6 ans et les maîtrises) sont à la base des contenus pédagogiques utilisés par les animateurs.

Pour l'examen de passage des maîtrises, la tenue propre à la maîtrise est la tenue officielle d'entraînement.

Le club est aussi tenu de compter dans ses rangs des entraîneurs et des arbitres diplômés, de participer aux compétitions départementales, régionales et nationales, d'avoir des dirigeants et un public féminin. Il doit participer à la formation d'éducateurs, d'arbitres et de secrétaires de compétitions diplômés, intervenir dans des établissements scolaires, en l'occurrence à travers un partenariat avec l'école élémentaire Krafft où sont organisés des cycles de lutte (6 classes d'octobre à avril), et disposer d'une salle avec des tapis spécifiques fixes, un espace dédié à la formation et l'accueil des différents publics.

Par ailleurs, il doit proposer un créneau sport santé (lutte loisirs et musculation) et utiliser les réseaux sociaux pour communiquer les activités du club.

Le club tient à remercier l'équipe technique, les dirigeants, les lutteurs et lutteuses ainsi que les parents et plus particulièrement le staff technique (Marc Picard, Johnny Strazisar, Lionel Stirn et Gabetyan Mikayel), les arbitres (Jason Strazisar, arbitre régional et responsable de la formation jeunes arbitres au comité du Bas-Rhin, et Célia Fixary, jeune arbitre), Patricia Strazisar (secrétaire adjointe du comité régional Grand Est de Lutte et Disciplines Associées), Michel Picard (membre du comité directeur de la Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées et vice-président du comité régional Grand Est de Lutte et Disciplines Associées).

Ecole de Tir du CCA Châtenois

L'école de tir du CCA Châtenois est à la recherche de jeunes motivés pour compléter l'équipe actuelle à partir de la rentrée 2020.

Le tir sportif c'est quoi ?

Le tir est un sport individuel qui consiste à envoyer un projectile dans une cible à l'aide d'une carabine ou d'un pistolet.

Qu'est-ce que l'école de tir ?

L'école de tir permet aux enfants de pratiquer le tir sportif dès l'âge de 8 ans, grâce notamment à des carabines et des pistolets à plomb adaptés à leur morphologie.

De plus, le stand de tir de Châtenois dispose d'encadrants qualifiés et diplômés par la Fédération Française de Tir.

Ce sport va favoriser chez les enfants la concentration, le respect des consignes, le travail de la respiration et a bien d'autres vertus.

Les jeunes vont progresser grâce au système de cible couleur. En outre, il existe des compétions auxquelles l'école de tir participe.

Pour tous renseignements, merci de contacter M. Patrick Supper, Président du stand de tir

au 06 16 06 77 31 ou par mail :

tirchatenois@yahoo.fr

Focus sur les P'tits Bouchons

Il s'agit d'une association qui œuvre pour la petite enfance et organise des activités ou des manifestations dans le village :

- les matinées des P'tits Bouchons pour les 0-3 ans (rencontres entre les parents et les enfants un vendredi par mois) ;

- l'éveil corporel pour les 1 à 4 ans à la salle de gymnastique de l'Espace Les Tisserands ;

- deux spectacles par an gratuits (un pour les petits et un pour les plus grands) ;

- un apéro parents tous les deux mois avec des intervenants différents (en soirée) ;

- deux marchés aux vêtements par an.

L'association espère reprendre ses activités à la rentrée ; pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la Présidente, Emmanuelle Brandner, par mail : association.ptitsbouchons@gmail.com

Marché de Noël médiéval

La 4ème édition du Marché de Noël médiéval de Châtenois aura lieu les 28 et 29 novembre 2020 sur la Place des charpentiers (parking de l'école élémentaire Krafft) et au parc ERGÉ.

Retrouvez dans une ambiance festive et musicale de nombreux artisans et producteurs locaux, des saynètes de cracheurs de feu, des musiciens… et des ateliers et jeux pour les enfants. Vin chaud, buvette et petite restauration sur place seront proposés durant les deux jours.

Les P'tits Castinétains recrutent !

Pour préparer cette manifestation et toutes les actions annuelles de l'association, nous avons besoin de vous : quelques heures de libre ou plus, venez renforcer les rangs de nos bénévoles pour peindre les décors, diffuser les affiches, … Les bénéfices de nos actions sont reversés aux trois écoles (maternelles et élémentaire) de Châtenois pour financer des spectacles pour nos enfants.

Plus d'informations : www.lespetitscastinetains.com

© Fabrice Galliot

Reprise des cours individuels de l'Ecole de Musique

L'Ecole de Musique, comme beaucoup d'associations, a connu un épisode particulier lié à l'épidémie du coronavirus. Dès le début du confinement, les professeurs de l'Ecole de Musique se sont mobilisés pour assurer le suivi de leurs élèves dans ce contexte difficile.

Si les divers modes de fonctionnement explorés ont été loin d'être idéaux, le maximum a été fait pour que l'accompagnement à la pratique de nombreux instruments ait pu se poursuivre à distance.

Ainsi, Lise, une jeune élève de Châtenois, a continué à bénéficier de leçons de piano : grâce à un appel vidéo, chaque mercredi, son professeur a pu l'écouter et la voir jouer.

Voici ses impressions : « c'est différent d'un cours normal car le son arrive un peu en décalé et il y a quelques coupures, mais le professeur entend quand même mes erreurs et il me corrige ; je travaille chaque semaine les morceaux qu'il me donne, maman peut m'aider davantage puisqu'elle est à la maison. Je progresse comme d'habitude, mais je ne peux plus faire de duo avec le professeur ».

Comme Lise, les élèves de l'Ecole de Musique ont ainsi pu rester en contact avec leurs professeurs qui ont fait preuve de disponibilité, de souplesse et d'adaptation pour assurer des cours de cette façon.

Après 9 semaines de cours à distance, les cours individuels ont pu reprendre le lundi 18 mai à l'Ecole de Musique. A la grande joie des élèves, des parents et des professeurs !

Programme des animations de Scherwiller

Mercredis 22 et 29 juillet
de 17h à 20h
Marché du Terroir
organisé par l'Association d'Animations de Châtenois-Scherwiller

Mardi 21 juillet
Présentation des Vins et accueil des touristes
ANNULÉE

Dimanche 30 août
Visite du sentier gourmand
ANNULÉE

30ème Anniversaire de l'Association des Amis de la Bibliothèque de Châtenois

Du 12 septembre au 10 octobre 2020, les Amis de la Bibliothèque, membres fondateurs de la Bibliothèque, vous invitent tous à fêter les 30 ans de leur association.

Programme des festivités

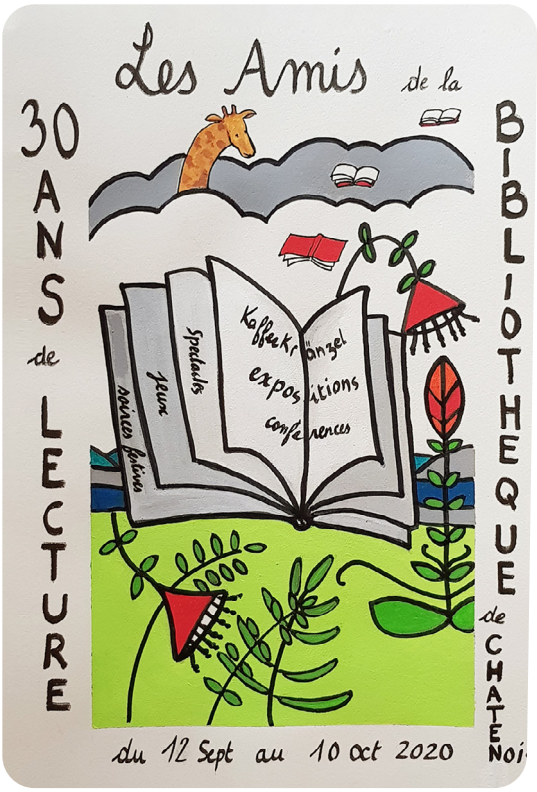

• ***12 septembre à 15h***
Kaffeekränzel avec la participation
de Clémentine Duguet

• **Du 12 septembre au 8 octobre** à la bibliothèque
Concours de Haïkus (petits poèmes japonais en 3 vers).
Renseignements à la bibliothèque.

• Animations pour jeunes de 10h à 12h à la bibliothèque
(sur inscriptions) :
16 septembre : Atelier Bois par Pierre Reiner.
23 septembre : Atelier Textile par Betty Séguy.
30 septembre : Atelier Nature par Alain Kauss.
7 octobre : Les contes par Christiane Charuau.

• Autres animations tout public (sur inscriptions, places limitées) :
20 septembre de 14h à 18h (participation à la Journée Européenne du Patrimoine) : **Jeu de Piste « La recherche du parchemin perdu »** dans Châtenois.
Enfants et famille.

8 octobre à 19h30 à l'Espace Les Tisserands **:**
« 30 » nuances de goût : soirée conférence-dégustations.
Accords mets-vins (vins – fromages – épices et confitures).

• **10 octobre à partir de 14h** à l'Espace Les Tisserands
Jeux en bois (Tonton Michel) - **Expositions et démonstrations - Diaporama - Contes - Musiciens Baladins** (l'Ame des poètes).

Remise des prix du concours des haïkus.

En soirée :
Spectacle « Autre Scène » (Troupe sélestadienne).
Interventions du Conseil Municipal et vin d'honneur.

Plus d'informations à venir sur la page facebook de l'association :
https://www.facebook.com/bibchatenois/ et sur leur site internet : http://bibliochat.canalblog.com/

Vous êtes tous invités aux diverses animations de cette fête, sous réserve de toute nouvelle mesure sanitaire.

En cette étrange période, n'oubliez pas que *« Lire, c'est découvrir de nouveaux horizons, la lecture nous offre un endroit où aller, lorsque nous devons rester où nous sommes ».*

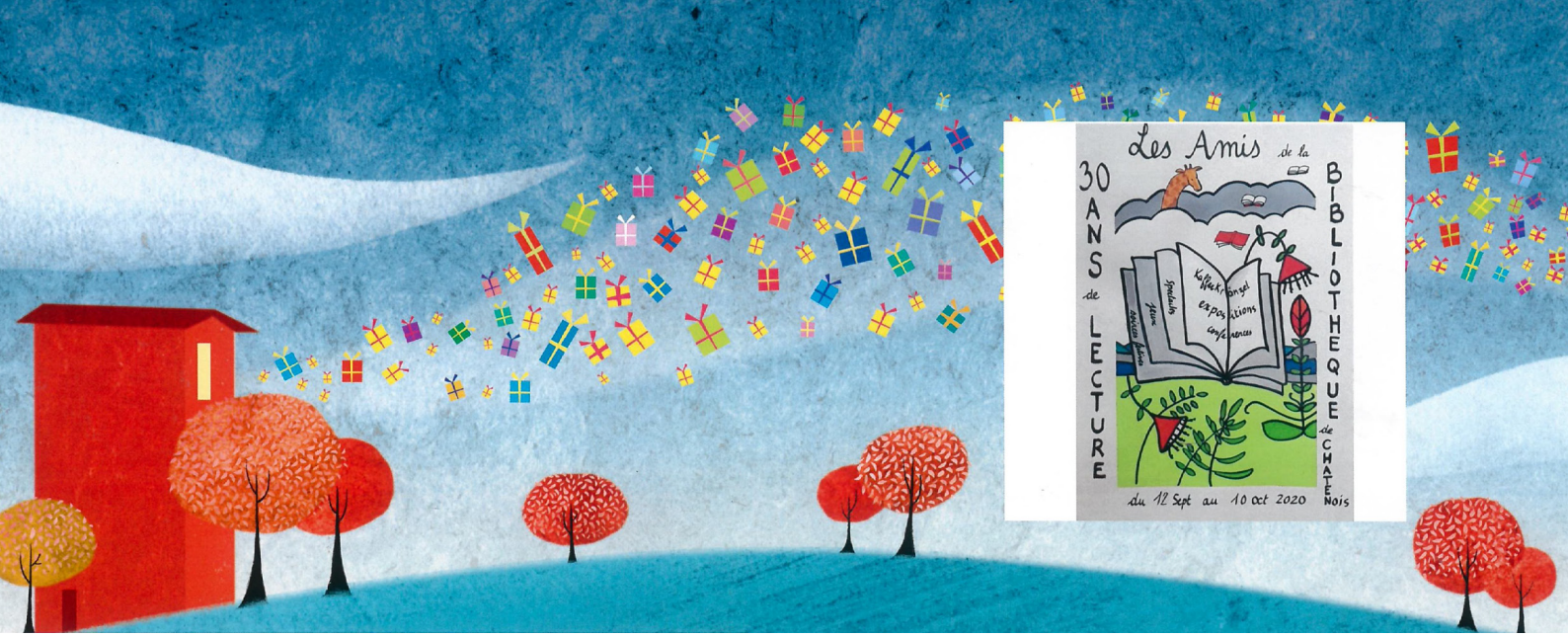

EDITION DE TIMBRES COMMEMORATIFS

30ème Anniversaire
des Amis de la Bibliothèque de CHATENOIS
Souscription du 01/07/2020 au 30/08/2020

Bon de souscription (téléchargeable ici : https://bit.ly/2BpzCw7) à retourner au plus tard le 30/08/2020 accompagné du règlement à : Les amis de la Bibliothèque - Mairie de Châtenois - 67730 Châtenois ou N. de BELLY - 14 Rue de Bourgogne - 67730 Châtenois. Les carnets seront à retirer le samedi 10 octobre à l'Espace Les Tisserands à partir de 14h.

✂ ----------

Nom et prénom :
Adresse :
Tél :
Mail :

Je souscris ……. Carnets de 10 timbres au prix de 15 € le carnet.
Ci-joint mon règlement à l'ordre des Amis de la Bibliothèque.
……. X 15 € soit ……..€

Télécharger le bon de souscription

Rétrospective Conseil Municipal des Enfants 2019-2020

Cette période d'investissement et d'enthousiasme de nos jeunes élus a démarré sur les chapeaux de roues début septembre. Malheureusement, le confinement lié à l'épidémie de Covid-19 a freiné l'élan et les activités depuis le 17 mars. Mais, n'en doutons pas, ces petits Castinétains vont bientôt se retrouver pour mener à bien leur engagement civique.

Cette année scolaire, l'axe de travail était principalement orienté sur la justice. Grâce à différentes rencontres et échanges, ces jeunes concitoyens ont pu découvrir la justice et son fonctionnement et les lois relatives aux mineurs.
Comme toujours, nous avons poursuivi nos actions citoyennes et éco-citoyennes :

• participation à l'inauguration du Parc Ergé le 7 septembre ;
• implication dans la vie communale (lectures du 11 novembre, participation à la décoration du village, à la fête de la Saint-Nicolas et à la Cavalcade des Narre) ;

• partage de moments de convivialité avec la Maison de Retraite du Badbronn (séance d'arts plastiques, partage de galettes des rois et Carnaval) ;
• ventes au Domaine Goettelmann au profit de l'Apei et de l'Ehpad ;
• visite des Restos du cœur afin de donner du sens à notre participation à la collecte de la Banque Alimentaire ;
• meilleure connaissance du village avec visite de la Mairie, de la Police Municipale et tour du ban à vélo.

Par rapport à la justice et les mineurs :

Tout a commencé par la visite de la gendarmerie de Sélestat le 16 octobre. Le lieutenant Journet a insisté sur le rôle protecteur de la loi et a mis l'accent sur les incivilités existantes même dans de petits villages.

Ensuite, la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile est intervenue à l'Espace Les Tisserands pour une animation autour du « Jeu de lois » avec différents plateaux de jeux.

Mercredi 23 octobre, deux éducatrices de l'Association Thémis (association qui défend les droits des enfants) sont intervenues à l'ELT. Des jeux de rôles ont sensibilisé les jeunes élus aux droits des enfants.
Une visite interactive de 3 expositions sur les Droits de l'Enfant a été présentée au CIDH de Sélestat, afin de les familiariser aux transgressions du respect des lois dans le monde.

Tout ce petit groupe a également participé avec enthousiasme à la Fête de la Fraternité qui a eu lieu le 17 novembre dernier à Ebersheim. Ils y ont rencontré d'autres enfants de conseils municipaux des alentours et ont partagé leurs réflexions pour mettre en valeur les droits des enfants.

Et toujours dans le cadre de la même thématique, le CM enfants a préparé des questions et interviewé Mme Sonia Loos, magistrat au parquet de Strasbourg. Les tueurs en série les ont particulièrement intrigués, ainsi que le fait d'avoir la liberté des gens entre les mains d'un magistrat.

Pour terminer, dans le prolongement du travail sur la justice, ils ont échangé avec M. Gruner, directeur de la Fondation « les Apprentis d'Auteuil » qui les a initiés au système de protection de l'enfance.

Merci aux membres de la commission, aux parents et bien sûr aux jeunes édiles pour leur soutien tout au long de l'année !

Interview de la magistrate Sonia Loos

Dans le cadre de la thématique « Découverte de la justice et protection des mineurs », le CM Enfants a eu le privilège de rencontrer Mme Sonia Loos, magistrate au parquet de Strasbourg et Castinétaine de longue date. Celle qui exerce son métier avec passion depuis plus de 30 ans dans divers tribunaux de la région est restée fidèle à l'Alsace, puisqu'elle a été en poste à Strasbourg, Colmar (TGI puis Cour d'Appel), Mulhouse (TGI) et à nouveau Strasbourg, où elle est Procureure Adjointe depuis 8 ans.

Pour bien comprendre ses fonctions, Mme Loos a d'abord insisté sur la nécessité d'appliquer et de faire respecter la loi en s'appuyant sur le Code Pénal, puis expliqué les différentes sortes de magistrats susceptibles d'intervenir lors d'un procès en justice. Elle a ensuite détaillé les différentes peines susceptibles d'être imposées : les contraventions et les amendes pour les délits mineurs (tribunal d'instance), les délits sanctionnés par 5 ans de prison maximum (TGI = tribunal de grande instance), la récidive où la peine peut être doublée, les peines criminelles (par exemple le meurtre, l'assassinat, le viol, le proxénétisme, le cambriolage, le vol en bande organisée) jugées aux assises et passibles de la réclusion à perpétuité, les peines de sûreté pouvant emporter jusqu'à 25 à 30 ans d'emprisonnement. Les peines sont inscrites au casier judiciaire ; on peut demander au procureur d'effacer une peine du casier judiciaire. La peine de mort reste la plus lourde condamnation encourue dans certains pays (dont quelques états des Etats-Unis d'Amérique) : elle a été abolie en France en 1981.

Son parcours scolaire et universitaire a amené Mme Loos des bancs de l'école primaire et du collège de Châtenois au lycée à Sélestat, puis à la Faculté de droit (4 ans d'études). A l'issue de ce cursus, elle a passé son concours à Paris. Ainsi, avec 7 ou 8 ans d'études à son actif, on peut postuler à l'Ecole de la Magistrature à Bordeaux. Le métier s'apprend alors à travers des stages dans des tribunaux où le stagiaire est suivi par un magistrat pour se familiariser avec les ficelles du métier. Enfin, c'est le Concours de sortie qu'il faut passer et que Mme Loos a réussi du premier coup. Son envie d'embrasser cette profession lui est venue très jeune, vers 12-13 ans, suite à la lecture de Chiens perdus sans collier de Gilbert Cesbron, roman sur le sort d'enfants qui commettent des délits et qui, issus de milieux sociaux défavorisés, sont aidés par un juge des enfants.

Au quotidien, le travail de Mme Loos exige d'être très organisé. Les semaines de permanence (jour et nuit, 7 jours sur 7), elle répond aux appels des policiers ayant appréhendé des individus et les conseille en matière de relaxe, de perquisition de domicile ou de placement en garde à vue. Quand une personne est déférée au tribunal, elle l'interroge et peut la traduire en justice immédiatement ou demander un contrôle judiciaire au juge de la détention et des libertés. Les autres semaines s'articulent autour de la lecture des nombreux dossiers dont elle est saisie (elle s'occupe notamment d'affaires de stupéfiants, de cambriolages, de proxénétisme) et des audiences (en moyenne trois par semaine avec une vingtaine de dossiers différents chacune). Mme Loos a bien conscience des difficultés de son métier : lorsque la liberté des gens est en jeu (et que sa privation peut avoir des répercussions sur toute une famille, notamment des enfants), il faut pouvoir requérir les bonnes peines, motiver son avis, punir en donnant un sens à la peine infligée et permettre à l'intéressé de tirer les enseignements de ses erreurs afin de repartir sur de nouvelles bases. En même temps que l'on traite avec l'humain, il faut appliquer la loi, en toute indépendance et impartialité : « La justice n'est ni une justice divine, ni une science exacte. Rendre la meilleure justice possible signifie respecter la loi, respecter la personne visée, avoir du temps, des moyens et un budget suffisant ».

Mme Loos a su faire apprécier son métier à un jeune auditoire très attentif et intéressé par ses explications et lui faire découvrir les arcanes d'un système souvent au cœur des débats d'actualité.

Garder le lien avec les élèves

Garder le lien avec les élèves, pari gagné pour les Directrices des écoles maternelles et de l'école primaire de Châtenois.

Malgré le confinement, l'ensemble des élèves ont pu bénéficier d'un suivi pédagogique au travers de différents outils. Tout a été mis en place de façon très ludique par l'équipe enseignante pour que les enfants accompagnés de leurs parents poursuivent le cursus scolaire.
Emails, plans de travail, entretiens téléphoniques, lien vers le site Internet ont rythmé les semaines de chaque famille.
Un petit mot bienveillant, un message audio, une chanson ainsi que le Grand Défi du 100ème jour à relever ont égayé les journées !

Les maitresses de l'école primaire ont aussi réalisé leur grand défi !
« Le grand MERCI des maîtresses » (re)visionnable en cliquant sur ce lien : https://bit.ly/2B8OP4L

L'année scolaire a été chargée en émotions !

Bravo à l'équipe enseignante pour leurs efforts et leurs investissements auprès des élèves.

Retrouver tous les contenus pédagogiques

VOUS RECHERCHEZ DES ACTIVITÉS POUR VOS ENFANTS PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ 2020

ACTIVITÉS JEUNESSE, SPORT ET CULTURE
ACCUEILS DE LOISIRS

UN SEUL LIEU
UN SEUL NUMÉRO

Guichet UNIQUE
PARCOURS ENFANCE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉLESTAT

Création: bee concept® - Photos : Shutterstock®

03 88 58 01 75

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 (17h le vendredi)

Communauté de Communes de Sélestat
Sélestat Alsace Centrale
agf Association Générale des Familles du Bas-Rhin
OPAL Organisation Populaire et Familiale des Activités de Loisirs
Azur FM Radio Centre Alsace
Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale
canoë-kayak Sélestat

Groupe « Agir avec vous pour Châtenois »

Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil Municipal est une nouveauté. Elle est prévue par la loi, même si elle ne nous semblait pas indispensable, la commission bulletin municipal étant, comme les autres commissions, ouverte à tous les conseillers.

Merci pour la confiance qui nous a été apportée avec 57,59% des suffrages.

Tous les grands projets présentés durant la campagne seront relancés. Déjà la réalisation du complexe sportif en est à sa phase de lancement, le travail ayant continué durant le confinement avec nos partenaires de l'Association Sportive, du Conseil Départemental et le bureau d'études.

La rénovation de la rue des Bains, la construction de l'hôtel et la réalisation de la maison du Tourisme et du Patrimoine sont aussi des dossiers prioritaires pour ne pas perdre les financements qui y sont attachés. La réalisation des pistes cyclables avancera de pair avec les travaux du contournement dans le cadre de l'intercommunalité. C'est par un engagement dynamique, la recherche de partenariats que Châtenois avance dans l'enthousiasme, la création d'emplois, en particulier dans l'attractivité touristique. Si depuis 20 ans nous avions été frileux, Châtenois n'aurait pas évolué vers la belle Commune où nous avons plaisir à vivre aujourd'hui.

Notre ambition est d'agir avec vous pour Châtenois, afin de développer notre village avec la participation active de l'ensemble du Conseil Municipal et de la population.

Une illustration en a été les 3 distributions de masques auxquelles presque tous les conseillers ont participé avec l'aide de nombreux bénévoles.

Comme souvent, à situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle. Il y eut les professionnels de première ligne (personnels de santé et de secours, police, agents et techniciens des services publics et des entreprises, toutes ces femmes et ces hommes indispensables à leurs postes de travail…) qui, à Châtenois, ont été remerciés, soir après soir, par les applaudissements reconnaissants de la population.

Mais, à Châtenois aussi, de nombreuses et belles initiatives solidaires et bénévoles ont vu le jour : fabrication et distribution de masques sanitaires, courses et portage de repas aux personnes âgées isolées ou dans l'impossibilité de se ravitailler, diverses formes d'aides aux commerces de première nécessité, entraide de voisinage, propositions de garde d'enfants ou même de soutien en matière d'hygiène et de sécurité, aide à la maison de retraite, etc. Sans compter tous ces anonymes qui ont spontanément interpelé les élus et autres personnes engagées, leur proposant de l'aide, du temps disponible. Merci pour toutes ces manifestations remarquables !

Toutes ces manifestations bénévoles font écho à notre volonté, aux côtés de la vie associative et éducative, de promouvoir la démocratie participative : Conseil des Sages, Conseil Municipal des Enfants, Conseil des Jeunes, promotion de la participation et de l'engagement citoyen.

Aussi, afin de faire fructifier ce printemps 2020, la municipalité travaillera avec tous les élus et les habitants intéressés, à la mise en place d'un dispositif de recueil d'informations où toute personne volontaire pourra signaler sa disponibilité (ponctuelle ou autre) pour partager un peu de temps ou bien une compétence, lors d'opérations saisonnières (ex : canicule) ou à l'occasion de manifestations ponctuelles (ex : Journée citoyenne, slowUp, Fête des Remparts…).

Pour faire un pas de plus, ensemble, au service de Châtenois, au service de ses habitants et de nos valeurs partagées !

Luc ADONETH, Christine GILL, Christian OTTENWAELDER, Sylvie LIGNER, Patrick DELSART, Nadine GUTHAPFEL, Stéphane SIGRIST, Amandine MARTIN, Christophe BOHN, Anne HEUBERGER, Christophe ELSAESSER, Sandrine DEMAY, Pascal HELDE, Marie Antoinette SYLVESTRE, Michel GOETTELMANN, Sabrina DUSSOURD, Jean-Paul BARTH, Lysiane STENGER, Denis WACHBAR, Claire-Catherine BRUN, Daniel BROCKER, Axèle EBELIN

Groupe « Mieux Vivre à Châtenois, à l'écoute des Castinétains »

« AVEC VOUS, POUR CHÂTENOIS »

Nous tenions à remercier les Castinétaines et Castinétains pour leur confiance et leur mobilisation en cette année très particulière. Elle a vu naître de nouvelles initiatives pour Châtenois pendant la période électorale ainsi qu'une très belle solidarité pour faire face à cette terrible pandémie.

Votre soutien sera notre motivation à nous impliquer dans les différentes commissions afin d'œuvrer au mieux dans les projets, tout en restant fidèles à nos convictions. Nous souhaitons fortement pouvoir **mettre nos compétences et nos savoir-faire au service de notre commune**, à condition cependant que l'on écoute notre voix : Anne-Catherine et Éric, deux adjoints sortants, forts d'une solide expérience municipale et d'un bon bilan dans leurs domaines respectifs ; Bénédicte, conseillère sortante spécialisée dans l'éducation mais aussi dans les affaires d'eau et d'assainissement ; Yann, chef d'entreprise, spécialiste des réseaux et de la sureté ; et Jean, ancien magistrat financier, doté d'une forte expérience en matière de gestion des collectivités territoriales. Les premières commissions ont permis des échanges constructifs entre tous les conseillers municipaux et un début de travail en commun sur les enjeux de ce début de la nouvelle mandature.

Après avoir largement perturbé les élections, la pandémie du Covid-19 marquera sans nul doute l'année 2020, par sa soudaineté, son ampleur ravageuse, une longue période inédite de confinement et très certainement de graves conséquences économiques, autant au niveau local, national et même mondial. Alors que cette crise mondiale devrait être l'occasion d'une entente mutuelle et d'une entraide entre les dirigeants du globe, ce sont bien plus les rivalités et les égoïsmes dans l'approvisionnement de masques, la mise au point et la diffusion d'un vaccin qui font les gros titres. Hélas…

Heureusement qu'à l'échelle locale, de nombreuses initiatives, privées ou publiques, ont permis de pallier bien des manques. Outre les différents exemples déjà relatés dans ce bulletin, une partie de notre équipe s'est fortement mobilisée pour l'association Tremplins, qui s'est très vite lancée dans la confection de masques, qui manquaient cruellement. A ce jour, plus de 30 000 masques ont été confectionnés. D'ailleurs, en quelques coups de fil, une équipe d'une vingtaine de bénévoles locaux est venue prêter main forte à Tremplins, qui accumulait les commandes. Pensant au départ pouvoir réaliser quelques centaines de masques, ce groupe a organisé un véritable travail à la chaîne en avril dernier, pour un décompte final de 1500 masques fabriqués. Cela a permis de tenir les délais de livraison avant le déconfinement du 11 mai 2020, comme pour Châtenois et plusieurs autres communes, institutions, entreprises ou particuliers. Bravo et merci à tous !

De grands projets nous attendent pendant les prochaines années et leurs réalisations amélioreront notre cadre de vie pour tous les âges. La réalisation du complexe sportif, près du collège, sera rapidement d'actualité. D'autres suivront, tels l'élargissement du Neuerweg, la requalification de la RN59 - deux projets en lien avec le contournement-, l'extension de la zone artisanale du Sulzfeld ou encore l'extension de la salle de gymnastique et de lutte.

Cependant, le confinement aura déjà quelques répercussions sur le budget de cette année, mais les craintes sont bien plus fortes pour les années suivantes. Nous serons donc particulièrement **vigilants sur les exigences financières qui devront primer sur les projets**, si beaux puissent-ils être…

Nous restons également à votre écoute pour faire remonter vos préoccupations, vos initiatives et vos idées, pour Châtenois et nous continuerons à œuvrer au mieux avec nos moyens, dans l'intérêt de tous.

Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, Eric BRUNSTEIN, Yann VILARDELL et Jean LACHMANN

Carnet du 1er décembre 2019 au 31 mai 2020

Naissances

19 novembre	Lucie HANNHARDT, fille de Robin HANNHARDT et de Fanny HOUZELOT
21 novembre	Léana NOVAKOVIC, fille de Thomas NOVAKOVIC et de Frédérique ACKER
7 janvier	Lise KELBEL, fille de Tristan KELBEL et de Marion BRUNSTEIN
9 janvier	Louisa GESTER, fille de Benoît GESTER et de Sabrina MEYER
27 janvier	Charlie MERCIER, fils de Nicolas MERCIER et d'Amélie HOUOT
6 février	Kalye BROUSSILLON, fille de Daryl BROUSSILON et de Charlène WETZEL
2 mars	Timoté STOTZ, fils de Julien STOTZ et de Céline SCHEIDECKER
13 mars	Eliott RIVAT, fils de Yannick RIVAT et de Joulie MICHANHOM
18 mars	Elza PIERSON, fille d'Alexis PIERSON et d'Ashley ESSLINGER
27 mars	Suzanne RATHFUCHS, fille de Sébastian RATHFUCHS et de Lise ROY
27 mars	Camille JAEGLE HUART, fils de Jean-Michel JAEGLE et de Justine HUART
28 mars	Solen GOYON, fille d'Anthony GOYON et de Cécile HUBERT
6 avril	Gabin KEMPF, fils de Ludovic KEMPF et de Marie MOUVEAUX
25 avril	Hugo PREFACH, fils d'Axel PREFACH et de Camille MOREL
25 avril	Ines LAHACHE, fille de Laurent LAHACHE et de Maeva CERATO
7 mai	Joy WOEHRLE, fille de Thiébaud WOEHRLE et de Clara GOEPP
10 mai	Astrid VELTZ, fille de Pascal-André VELTZ et de Camille ADAM
15 mai	Arya CLEMENTZ, fille de Michaël CLEMENTZ et de Maïtena TRUFLANDIER
19 mai	Alice SENGLER, fille de Julien SENGLER et de Camille STURMEL

Mariages

22 janvier	Thierry VIGNALS avec Peggy PARPETTE
29 février	Benjamin BISCHOFF avec Amandine DUCHENE

Noce

Noce de diamant

14 mai 1960	Gérard JUNG et Monique RIESTER

Décès

1er juin	Gérard GRASSER
4 décembre	Marie DORGLER, née MEYER
14 décembre	Jean OBRI
1er janvier	Jacqueline SIMON, née KIENER
1er janvier	Mafalda LACHMANN, née SEGATO
6 janvier	Maud ROHMER
15 janvier	Denise MORITZ, née SPIEGELHALTER
17 janvier	Joseph RIVAT
24 janvier	Richard ZIMMERMANN
9 février	Ange GIMENEZ
28 février	Evelyne WIEDER, née BREITEL
6 mars	René FILIPPI
16 mars	Bernard MALTAVERNE
23 mars	Oscar WANNER
28 mars	Sylvie BÄCHLE
10 avril	Jacqueline KLETHI, née BARTH
10 avril	Gabrielle SCHMITT, née KUHN
12 avril	Irène STAGNOLI, née HAAG
14 avril	Marcelle LANDGRAF, née PERATI
16 avril	Joséphine DIETRICH, née BAUER
18 avril	Marie-Antoinette FREY, née ZOBLER
22 avril	Jean SPERRY
25 avril	Marie VELTEN
27 avril	Roger ZIRGEL
10 mai	Marie SCHMITT, née SCHUHLER
19 mai	Ginette FRECHARD, née BURGARD
19 mai	Jean-Paul LEGRAND
21 mai	Jean-Paul IMMLER
21 mai	Paul COQUELET
26 mai	Pierre RISCH

Juillet >>> Décembre 2020

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Juillet				
lundi 13	19h	Fête à l'ancienne - **ANNULÉE**	OMS	
mardi 14	La journée	Marché aux puces - **ANNULÉ**	OMS	
mercredi 15	17h	Ronde du veilleur de nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
vendredi 17	21h	Ronde nocturne du veilleur de nuit		RDV devant la Mairie
samedi 18	19h	Fête folklorique - **ANNULÉE**		
dimanche 19	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
mercredi 22	La matinée	Passage du jury de fleurissement		Village
	17h	Ronde du veilleur de nuit		RDV devant la Mairie
dimanche 26	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
mercredi 29	17h	Ronde du veilleur de nuit		RDV devant la Mairie
Août				
dimanche 2	17h	Visite des sentiers viticoles	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant l'Eglise
mercredi 5	17h	Ronde du veilleur de nuit		RDV devant la Mairie
	17h30 à 20h30	Marché du terroir		place de la Mairie
dimanche 9	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
mardi 11	20h	Réception des touristes - Présentation des vins - **ANNULÉE**		
mercredi 12	17h	Ronde du veilleur de nuit		RDV devant la Mairie
	17h30 à 20h30	Marché du terroir		place de la Mairie
dimanche 16	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
		Repas de la descente du Maiabaum - **ANNULÉ**	Amicale du Hahnebari	
mercredi 19	17h	Ronde du veilleur de nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
	17h30 à 20h30	Marché du terroir		place de la Mairie
dimanche 23	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
mardi 25	17h à 20h	Don du sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
vendredi 21	21h	Ronde nocturne du veilleur de nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
mercredi 26	17h	Ronde du veilleur de nuit		RDV dev ant la Mairie
	17h30 à 20h30	Marché du terroir		place de la Mairie
dimanche 30	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
Septembre				
mercredi 9	**19h**	**Réunion publique animée par SFR sur la présentation des projets de déploiement et d'éligibilité à la fibre**	**Commune et SFR**	**Espace Les Tisserands**
dimanche 13	9h à 18h	Fête du sport	C.C.A	C.C.A
mercredi 16	16h	Spectacle pour les enfants	Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
	20h	Assemblée générale		Maison des associations
dimanche 20		Journée Européenne du Patrimoine	Commune	Village
Les 19 et 20		Diner concert APEI	APEI	Espace Les Tisserands
Les 26 et 27	10h à 18h	Salon du Bien-Être - **ANNULÉ**	Foyer Socio-Culturel	
Octobre				
samedi 3	9h à 13h	Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
dimanche 4	La journée	Repas dansant	OMS	Espace Les Tisserands
jeudi 8	20h	« 30 » nuances de goût : soirée conférence-dégustations	Les Amis de la Bibliothèque	Espace Les Tisserands
Les 10 et 11		30 ans de la bibliothèque (programme complet p. 32)		Espace Les Tisserands
dimanche 18	12h à 18h	Fête paroissiale	Conseil de Fabrique	Espace Les Tisserands
samedi 24		Oktoberfest	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Espace Les Tisserands
vendredi 30	20h30	Concert du Sletto's Band	Sletto's Band	Espace Les Tisserands
samedi 31	10h à 12h et 13h30 à 16h30	Repair Café	Repair Café	Espace Les Tisserands
	20h30	Concert du Sletto's Band	Sletto's Band	Espace Les Tisserands
Novembre				
mardi 3	17h à 20h	Don du sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
samedi 7	La journée	Banque alimentaire	Commune	Espace Les Tisserands
dimanche 8	12h à 18h	Repas dansant	U.N.C.	Espace Les Tisserands
mercredi 11		Armistice	Commune	Espace Les Tisserands
Les 14 et 15	9h à 18h	Exposition avicole	Société d'Aviculture	Espace Les Tisserands
samedi 21	14h à minuit	Assemblée générale Gerris	Christophe Elsaesser	Espace Les Tisserands
samedi 28	16h à 23h	Marché de Noël médiéval	Les P'tits castinétains	Devant l'école primaire
dimanche 29	11h à 18h			
Décembre				
mercredi 2		Fête du Judo Saint Nicolas	Club de Judo	Espace Les Tisserands
samedi 5		Fête de la Sainte Barbe	Amicale des Sapeurs Pompiers	Espace Les Tisserands
mercredi 9		Fête de Noël de l'A.L.A.C.R.A	A.L.A.C.R.A	Espace Les Tisserands
vendredi 11	20h	Concert du Choeur des Garçons de Saint-Pétersbourg	Commune mais programmé par le Foyer Socio-Culturel	Eglise Saint-Georges
dimanche 13	à partir de 12h	Fête de Noël des personnes âgées	Commune	Espace Les Tisserands

Les Amis de la Bibliothèque de Chatenois

30 ans de lecture

Programme complet page 32

du 12 Sept au 10 oct 2020